

Commission de la **formation** et de la vie **universitaire** | **CFVU** **Séance plénière du 15 avril 2024**

Délibération n°2024-15

Objet : [AVIS] Présentation du Schéma Directeur de la Vie Etudiante (SDVE) 2024-2028.
Pièce(s)-jointe(s) : annexe

VU la loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTREe) ;
VU la loi du 8 mars 2018 relative à l'Orientation et Réussite des Étudiants » (ORE) ;
VU la loi ESR 2013-660 du 22 juillet 2013 ;
VU l'article L718-4 du code de l'éducation ;
VU le Plan Nationale de la Vie Etudiante (PNVE) du 1^{er} octobre 2015 ;
VU les statuts de l'université d'Orléans.

Considérant ce qui suit : Il revient à la Commission de la formation et de la vie universitaire d'adopter les mesures de nature à la mise en œuvre de l'orientation des étudiants, à faciliter leur entrée dans la vie active et à favoriser les activités culturelles, sportives, sociales ou associatives offertes aux étudiants.

Après en avoir délibéré,

Article 1 : La CFVU émet un avis favorable unanime sur le Schéma Directeur de la Vie Etudiante (SDVE) pour la période 2024-2028.

Article 2 : la présente délibération sera publiée sur son site internet et transmise sans délai au recteur de la région académique, chancelier des universités.

Effectif Statutaire :	40	Quorum :	20
Membres en exercice :	39	Membres présents :	20
		Membres représentés :	4
		Total :	24

Décompte des votes :	Votants :	24
	Pour :	24
	Contre :	-
	Abstention :	-

La délibération est adoptée.

Fait à Orléans, le 13 mai 2024

La Présidente du Conseil Académique



Caroline Andrezza

Destinataires de la délibération :

Monsieur le Recteur de l'académie, chancelier des Universités,
Vice-Président formation et vie universitaire,
La direction des services généraux,
La direction générale des services adjoint à la formation – Vie étudiante
Le directeur des études et de la vie étudiante
Service juridique de l'université d'Orléans.

Modalité de recours contre la présente délibération :

En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'université d'Orléans, et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans. Siège : Université d'Orléans – Château de la Source – 45000 Orléans.



Schéma directeur de la vie De l'étudiant

2024-2028

Présentation de l'Université d'Orléans

Université Européenne, ancrée en Région Centre-Val de Loire, l'Université d'Orléans est présente à Orléans, Bourges, Chartres, Châteauroux, Issoudun, Blois et Tours-Fondettes.

Sa bonne intégration dans l'écosystème régional, la qualité de ses enseignements dispensés dans les composantes de formation et de ses travaux de recherche menés dans 25 laboratoires, en font un acteur majeur de la recherche, du développement et de l'innovation en région Centre-Val de Loire.

Université pluridisciplinaire, elle est régulièrement présente dans les classements internationaux, notamment en Économie, Géosciences, Chimie/matériaux, Mathématiques...

L'université d'Orléans combine ainsi la force de l'ancrage local et la reconnaissance du rayonnement international.

Elle compte 3 Unités de Formation et de Recherche (UFR) : Droit Economie Gestion, Lettres Langues et Sciences Humaines, Sciences et Techniques et aussi 1 école d'ingénieurs (Polytech), 4 Instituts Universitaires de Technologie (IUT), 1 Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), 1 Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUC), 1 Ecole Universitaire de Kinésithérapie (EUK) et 1 Département de formation médicale.

Plus de 18 400 étudiants sont répartis sur les 14 sites de l'Université implantés dans 7 villes des 6 départements de la région Centre Val-de-Loire, dont 80% sur le campus de La Source à Orléans.

L'Université d'Orléans est largement ouverte à l'International avec 14 % d'étudiants de nationalité étrangère, et près de 90 pays représentés.

Chaque année, près de 500 étudiants orléanais font le choix d'étudier ou d'effectuer un stage dans une des 150 universités étrangères ou entreprises étrangères partenaires. Labellisée « Human Ressource Excellence in Research » (HR Excellence in Research) et membre de l'université européenne ATHENA, sa vocation internationale est en développement fort ces dernières années.

Sa capacité d'innovation se traduit par le dynamisme de sa recherche et du transfert vers les entreprises régionales, nationales et internationales ainsi que vers l'ensemble des acteurs socio-économiques tels que associations, collectivités, administrations décentralisées, etc. Son offre de formation, riche en filières professionnelles et largement ouverte en apprentissage, se développe en lien fort avec la recherche à travers des collaborations étroites avec les équipes de ses laboratoires.

Les dispositifs d'accueil et d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants et des adultes contribuent à faire de l'Université d'Orléans un acteur majeur du développement territorial et national.

Université d'Orléans

Château de la Source | Avenue du Parc Floral | BP 6749 | 45067 Orléans cedex 1

www.univ-orleans.fr

Contexte de rédaction du Schéma Directeur de la Vie de l'étudiant

A) Base réglementaire et éléments de cadrage

- Le code de l'Éducation article L718-4 charge les établissements d'enseignement supérieur et le CROUS d'élaborer un projet d'amélioration de la qualité de la vie étudiante et de promotion sociale sur le territoire. Ce projet présente une vision consolidée des besoins en matière de logement étudiant, de transport, de politique sociale et de santé et d'activités culturelles, sportives, sociales et associatives.

- Le Plan National de Vie Etudiante (PNVE) du 1^{er} octobre 2015 se consacre à la vie de l'étudiant prise dans sa globalité et définit 3 axes (simplifier les démarches des étudiants et renforcer l'accès aux droits ; améliorer les conditions de vie et d'études ; dynamiser la vie de campus et l'engagement des étudiants) qui se déclinent en 35 mesures opérationnelles.

- La loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'« Orientation et Réussite des Étudiants » (ORE) instaure une contribution vie étudiante et de campus (CVEC) visant à renforcer l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants ainsi qu'à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention.

La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, lors de sa conférence de presse de rentrée 2022, a fortement incité chaque établissement à prendre part aux dialogues territoriaux organisés sous l'égide des recteurs et à se doter de schémas directeurs de vie étudiante (SDVE) pour un déploiement sur l'année universitaire 2023-2024 afin de répondre au plus près aux attentes et aux besoins de ses étudiants.

La Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DGESIP) a publié le 22 juin 2023, un guide méthodologique afin d'accompagner les équipes des établissements d'enseignement supérieur dans leur démarche d'élaboration de leur SDVE.

B) Une dynamique engagée par toutes les universités

- Une complémentarité des dynamiques s'exprime autour de la vie étudiante (Assises de Tours et Blois, États Généraux de la Jeunesse de la Région Centre-Val-de-Loire), séminaire des journées nationales de l'innovation pédagogique (JIPES), webinaires du réseau vie étudiante (RVE) et du réseau national des vice-présidents vie étudiante, de campus et universitaire (VÉCU).

- Pour l'Université d'Orléans, ce schéma répond à une commande politique qui émane de la présidence dans la continuité de l'auto-évaluation. Les travaux réalisés à cette occasion en termes de diagnostic/ état des lieux de l'existant ainsi qu'en terme de

recommandations/perspective d'amélioration ont été exploités pour nourrir ce schéma directeur.

C) Un Schéma Directeur de la Vie de l'Étudiant (SDVE) : Qu'est-ce que c'est ? Pourquoi, pour qui le faire ?

- Il s'agit d'une feuille de route, un document stratégique qui vise à définir une politique en matière de vie étudiante, en cohérence avec le cadre réglementaire précité et sur une période donnée. Un projet d'ensemble sous la forme d'un contrat, prenant pleinement appui sur les besoins des étudiants et la volonté de rayonnement d'un ESR en fonction de ses réalités et de celles de son territoire.

- Il présente les mesures qui seront prises et les actions concrètes qui seront déployées pour répondre aux besoins constatés et améliorer la qualité de vie étudiante sur les campus de l'universités d'Orléans dans tous ses aspects. Il présente aussi les éléments calendaires qui les accompagnent, et l'évaluation prévue pour suivre le déploiement des actions au fil du contrat.

- Il tient compte des enjeux territoriaux sur les 5 prochaines années (2024-2028), fixe un cap et définit des étapes clefs pour l'atteindre. Il intègre ainsi 4 projets d'envergure : 1- ATHENA, projet pilote d'Universités européennes ; 2- le Projet de Campus Madeleine avec plus de 3500 étudiants de l'UFR DEG accueilli en plein centre-ville (Ecole de la Data, Ecole des relations de travail ...) ; 3- La création d'une faculté de médecine et d'un CHU à Orléans ; 4- La transformation physique du campus de La Source.

- En articulation avec le Projet de Transformation Organisationnelle engagé, le SDVE est une formidable occasion de renouveler les projets de chaque service pour les mettre pleinement au service des étudiants.

Méthodologie

L'UO a initié la construction de son schéma directeur de la vie de l'étudiant dès 2022. Lors de l'un de ses séminaires d'établissement, le 12 décembre 2022, un atelier dédié à la vie étudiante a permis de partager les analyses et de confirmer les axes de travail initialement identifiés. Ce séminaire a réuni, autour de l'équipe présidentielle, les directeurs et directrices de composantes, d'écoles doctorales et de services.

A la suite s'est tenue une réunion de lancement qui a validé 5 axes portés par autant de groupes de travail. Chaque groupe a été piloté par un binôme constitué d'un responsable administratif et d'un membre de l'équipe politique. La Vice-Présidence Vie des campus a pris la responsabilité de l'animation de l'ensemble du dispositif, appuyée par la Directrice Générale

des Services Adjointe Formation et Vie étudiante qui a coordonné l'ensemble des travaux. Les 5 axes, développés lors des travaux des groupes, ont été :

- L'écosystème de la vie étudiante par territoire
- Vers un campus « user friendly »
- Engagement et emploi étudiant
- Bien-être étudiant
- Animation des campus

La première réunion a permis de préciser les attendus, les périmètres de chaque groupe, la méthodologie et le calendrier de travail. Des fiches méthodologiques ont été mises à disposition des pilotes des groupes et des participants. Une première ébauche de la composition typologique et nominative des groupes a été finalisée dès le mois de février 2023. Une attention particulière a été portée à la parité et à la représentativité des groupes, composés des membres issus de toutes les structures, composantes / services et sites ; ainsi qu'à la diversité des représentants étudiants, lors des appels à candidatures lancés dans les différentes instances de l'établissement (CFVU, CA). En outre, de nombreux partenaires externes ont été conviés et mobilisés, permettant ainsi de garantir la cohérence de la structuration de la vie étudiante aux différents échelons (local, académique, régional).

C'est plus de 80 personnes qui ont contribué à la construction du schéma directeur ([annexe n°1](#)).

Chaque groupe de travail s'est organisé de manière autonome, avec au moins trois réunions sur des thématiques dédiées entre février et mai 2023. Une réunion de présentation des travaux des groupes s'est tenue le 31 mai 2023. La synthèse de ces travaux a ensuite été établie par le VP Vie des campus et la DGSA Formation Vie étudiante.

Le document est désormais présenté aux instances de l'établissement pour discussion et intégration des observations et remarques. Il est ainsi enrichi avant sa validation par la CFVU puis le CA.

Comité de pilotage de la mise en œuvre du SDVE

Composition :

- Président de l'université ou son représentant
- VP CFVU
- VP Vie des Campus
- VP Etudiant
- Chargée de mission Amélioration des conditions de vie étudiante
- DGS
- DGSA Formation Vie étudiante
- Directeur de la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE)

Université d'Orléans

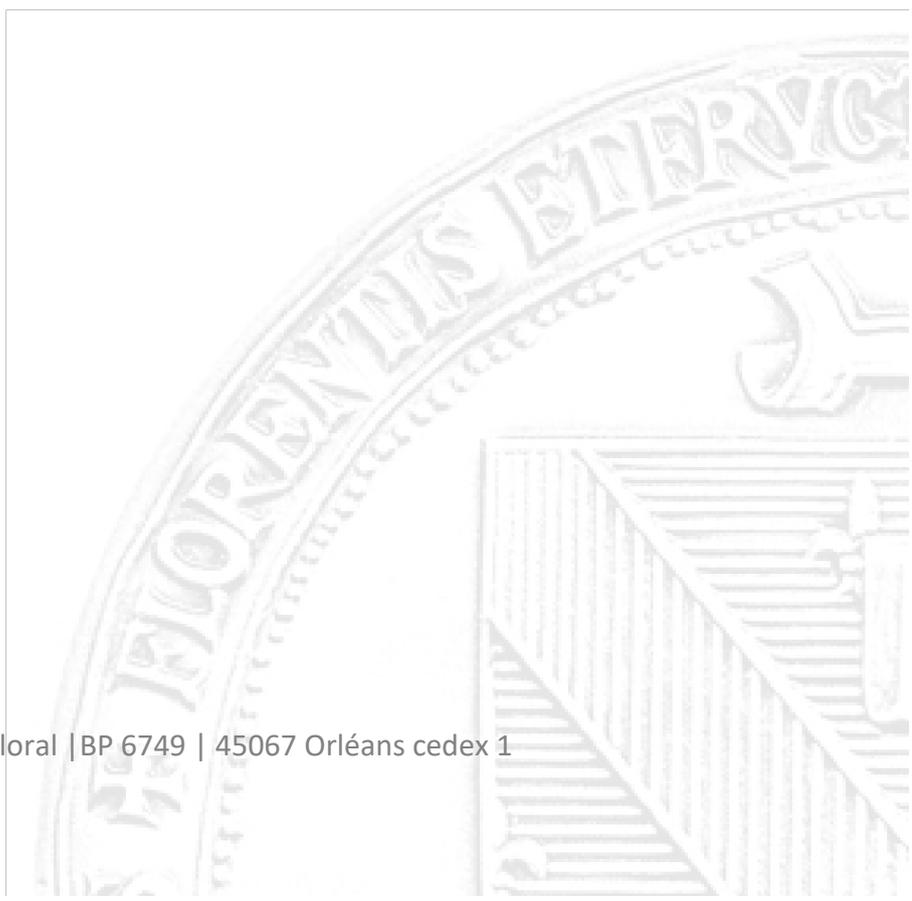
Château de la Source | Avenue du Parc Floral | BP 6749 | 45067 Orléans cedex 1

www.univ-orleans.fr

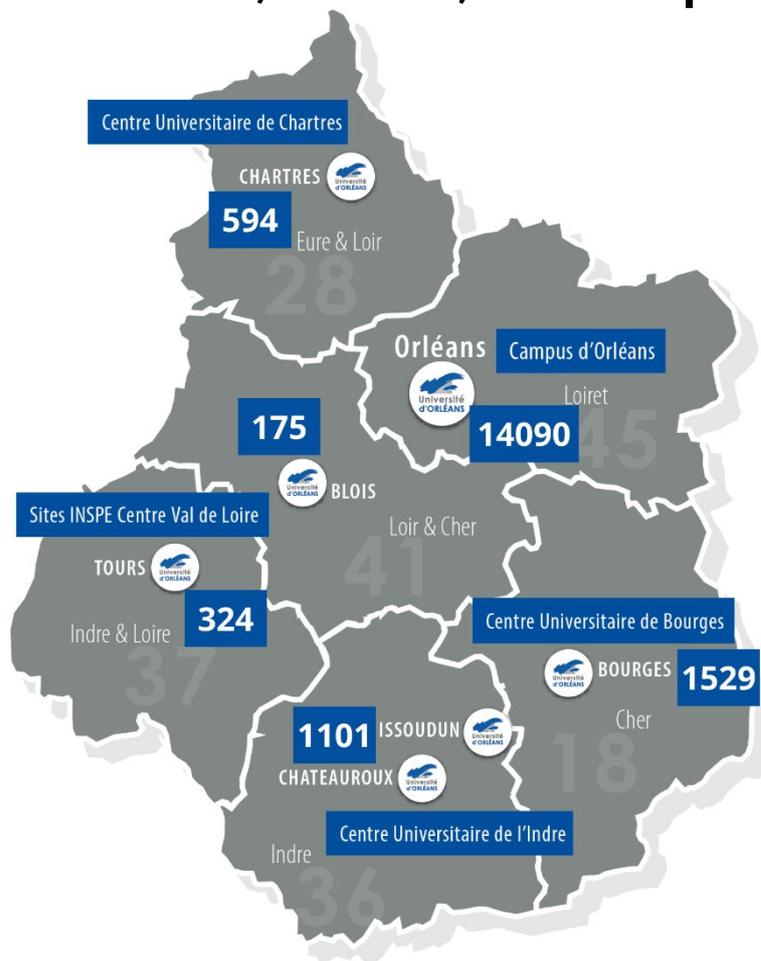
- Directeur adjoint bien-être étudiant et culture de la DEVE
- Responsable du service administratif de santé universitaire
- Directeur du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives de l'Etudiant (SUAPSE)
- Elus étudiants CFVU et CA
- Directeur du CROUS ou son représentant
- VP étudiant du CA du CROUS
- Référents vie étudiante des campus de proximité

Le Comité de pilotage, chargé du suivi de la mise en œuvre du schéma directeur de la vie étudiante, est en charge de :

- Superviser la mise en œuvre du SDVE et la réalisation des actions dans les délais impartis ;
- Suivre l'avancement via l'actualisation et la communication des indicateurs clés définis ;
- Coordonner les parties prenantes : le comité facilitera la coordination et la collaboration entre les différents intervenants identifiés dans la mise en œuvre des actions ;
- Proposer aux conseils des ajustements de temporalités, des modifications d'actions ou de nouvelles orientations en fonction de l'évolution des besoins, des indicateurs ou d'opportunités/obligations légales ;
- Présenter des bilans d'avancement auprès de la CFVU et du CA de l'université ;
- Assurer la communication de l'avancement et des évolutions du SDVE auprès de la communauté universitaire et des parties prenantes ;
- Travailler en cohérence avec les autres schémas directeurs de l'établissement (Handicap, Égalité, DDRS...) ;
- Définir la méthodologie de construction du prochain SDVE 2028-2033.



Une université, 7 villes, 14 campus



Axe transverse : Ecosystèmes de la vie étudiante : intégrer pleinement les logiques de site

► Objectifs

1. Dépasser une vision satellitaire concentrée sur un seul noyau par la mise en place d'une organisation réelle de campus de proximité.
2. Mutualiser sur l'ensemble des campus le développement de l'accès aux ressources numériques.
3. Développer les passerelles entre tous les territoires.
4. Organiser une communication vie étudiante qui soit pertinente au regard des logiques de campus de proximité.
5. Permettre la mise en place d'actions vie étudiante par campus et en assurer la structuration via la coordination des différents acteurs.

Université d'Orléans

Château de la Source | Avenue du Parc Floral | BP 6749 | 45067 Orléans cedex 1

www.univ-orleans.fr

► Plan d'actions

1. Dépasser une vision satellitaire concentrée sur un seul noyau.

Définir des conventions cadres par campus :

- Définir les périmètres de ces conventions cadres ;
- Définir la structuration générale et les modalités de coordination par campus ;
- Définir un socle minimum d'accès aux ressources qui devra bénéficier à chaque site et chaque structure, indépendamment du nombre d'étudiants par site.

2. Mutualiser sur l'ensemble des campus le développement de l'accès aux ressources numériques.

- Proposer à chaque étudiant un accès à un Learning Center, en s'appuyant sur la Convention de Coordination Territoriale, par exemple à Bourges avec l'INSA, avec adaptation des horaires d'ouverture.

3. Développer les passerelles entre tous les territoires.

- Proposer aux étudiants des campus de proximité des formations adaptées aux besoins identifiés, par exemple sur la prévention et le soutien à la vie associative.
- Développer les actions en lien avec les activités culturelles et sportives sur l'ensemble des territoires (résidences artistiques sur tous les sites, tournois sportifs ...) en s'appuyant sur les initiatives et acteurs locaux.

4. Organiser une communication vie étudiante qui soit pertinente au regard des logiques de campus de proximité.

- Alimenter les canaux dédiés par des informations traitées par site ;
- Capitaliser sur la mise en place de l'appliquatif mobile My UO pour traiter ce point.

5. Permettre la mise en place d'actions vie étudiante par campus et en assurer la structuration via la coordination des différents acteurs.

- Identifier une personne ressource par territoire / zone géographique (plutôt que par ville directement, et progressivement, dans une logique d'expérimentation) ;
- Assurer la continuité des actions, qui se font aujourd'hui au gré des bonnes volontés ;
- Structurer l'articulation entre la DEVE et ses chefs de projets VE par campus, ce qui pourrait permettre de développer des guichets dédiés à la vie étudiante sur chaque site, possiblement par voie de conventionnement avec les acteurs locaux (PIJ/BIJ), après étude d'impact et analyse des besoins de l'écosystème local ;
- Le campus de Châteauroux, déjà structuré sur beaucoup d'aspects, pourrait constituer un terreau favorable pour l'expérimentation. En fonction des résultats obtenus des dispositifs comparables pourraient ensuite s'étendre aux autres campus, à Bourges et Chartres par exemple.

Université d'Orléans
Château de la Source | Avenue du Parc Floral | BP 6749 | 45067 Orléans cedex 1
www.univ-orleans.fr





Axe 1 : Pour un campus « user friendly » : comment fournir à nos étudiants un environnement, un cadre d'étude facile d'accès, ergonomique ?

<p>En 2021-2022 : Sollicitations du Guichet AIDE : 2 386 494 étudiants en situation de handicap 1284 aménagements réalisés</p> <p>En 2022-2023 : Sollicitations du Guichet AIDE : 3 499 (+47%) 557 étudiants en situation de handicap (+13%) 1307 aménagements réalisés</p>	<p><i>L'Université d'Orléans s'organise continuellement pour mettre en place des accompagnements de plus en plus individualisés face à une demande croissante des étudiants.</i></p> <p><i>L'augmentation des sollicitations au plan local reflète une dynamique nationale (meilleure identification des publics cibles, renforcement des exigences des politiques publiques sur l'accompagnement des étudiants).</i></p>
---	---

Université d'Orléans
Château de la Source | Avenue du Parc Floral | BP 6749 | 45067 Orléans cedex 1
www.univ-orleans.fr



► Objectifs

1. Renforcer nos modalités d'accueil des néo-entrants.
2. Poursuivre et développer les actions visant à l'inclusion des étudiants en situation de handicap.
3. Moderniser notre environnement numérique, notre communication aux étudiants, la signalétique sur les campus et s'acheminer vers un smart campus, en cohérence avec les attentes en matière de sobriété énergétique et de développement durable.
4. Favoriser les solutions de transport en commun et la mobilité douce sur et vers les campus.
5. Embellir et valoriser le cadre de vie, en cohérence avec les attentes en matière de sobriété énergétique et de développement durable.
6. Adapter autant que possible les rythmes d'études afin de mieux prendre en compte la réalité des besoins étudiants (RU, travail, ...), tout en tenant compte des exigences du calendrier universitaire.

► Plan d'actions

1. Renforcer nos modalités d'accueil des néo-entrants.

- Permettre en amont et à la rentrée une connaissance par les futurs étudiants et néo-entrants des dispositifs d'accompagnement existants. Cela passera par des actions à mener en amont (e.g. communication à adresser en janvier aux proviseurs des lycées de l'académie sur l'existence du Parcours d'Accompagnement aux Outils Numériques (PAON), du prêt d'ordinateurs portables PRESTO et du Guichet de l'AIDE (Accompagnement individualisé des étudiants), avec une visibilité accrue pour les lycéens par une labélisation Information Jeunesse et en aval de la rentrée (e.g. organiser une journée dédiée aux portes ouvertes des services dédiés à la vie étudiante, à l'orientation et l'insertion fin septembre, une semaine après le Happy Campus Day).
- Poursuivre la mise en place du guichet unique d'accueil des étudiants internationaux dans les mêmes locaux que le guichet de l'AIDE avec une implication renforcée des services à l'étudiant, des partenaires (préfecture, CAF Centre-Val de Loire, CPAM Centre-Val de Loire, CRIJ Centre-Val de Loire, etc.) et des associations d'étudiants internationaux.
- Renforcer le dispositif PAON avec une prescription systématique par les scolarités et les enseignants.
- Actualiser chaque année une fiche de communication institutionnelle sur les dispositifs existants (PAON, guichet de l'AIDE, PRESTO, ...), présentée en CFVU puis relayée aux responsables de formation, responsables et gestionnaires de scolarité.

2. Poursuivre et développer les actions visant à l'inclusion des étudiants porteurs de handicap dans leur vie quotidienne comme sur le plan pédagogique et logistique, pour faire face aux défis posés par l'augmentation de ce type de public.

- Continuer la mise en accessibilité des bâtiments, notamment des ascenseurs.
- Mettre en œuvre les actions prévues dans la convention Atouts pour tous, relative à l'insertion professionnelle des étudiants et des apprenants de l'enseignement supérieur en situation de handicap.

- Instituer un temps de séminaire annuel des référents « handicap », contenant des formations et des temps d'échange.
- Favoriser la pratique du sport et des pratiques artistiques pour les publics porteurs de handicap (voir axe 4).
- Mettre en place des accompagnements spécifiques pour que les étudiants en situation de handicap puissent bénéficier de l'ensemble de l'offre culturelle proposée.
- Consolider le binôme référent handicap enseignant et administratif au sein des composantes.
- Développer des actions sur les sites universitaires de mise en situation pour que les étudiants en situation de validité se retrouvent dans les situations quotidiennes des étudiants en situation de handicap.

3. Moderniser notre environnement numérique, notre communication aux étudiants, la signalétique sur les campus et s'acheminer vers un smart campus, en cohérence avec les attentes en matière de sobriété énergétique et de développement durable.

- Repenser la signalétique et le repérage sur les campus.
- Profiter de la nouvelle application mobile de l'université Orléans, en y intégrant un système de géolocalisation pour les salles de cours (comprenant les informations d'accessibilité), les transports en commun en temps réel, la diffusion des flux de news et offrant un agenda partagé sur tous les événements concernant des domaines de la vie étudiante.
- Continuer l'effort de transformation des bibliothèques universitaires vers un modèle de tiers lieu horaires adaptés, accès numérique et Wi-Fi, implantation de nouveaux services et fonctionnalités.
- Equiper les amphithéâtres en prise de courant et généraliser les dispositifs de recharge des batteries de téléphones et d'ordinateurs portables.

4. Favoriser les solutions de transport en commun et la mobilité douce sur les campus.

- Fort du constat qu'une minorité d'étudiants habite sur les campus, influencer régulièrement auprès des prestataires de transport pour la mise en place de tram, bus, navette ferroviaire adaptés à l'évolution des pratiques des étudiants.
- Travailler avec les opérateurs de transport pour assurer un service minimum et une continuité de service en temps de vacances et la nuit avec le Noctilien ; travailler avec les partenaires pour garantir une offre de transports cohérente sur l'ensemble des territoires.
- Promouvoir la solution gratuite de co-voiturage à l'ensemble des étudiants pour tous les campus ; inclure cette fonctionnalité dans la nouvelle application mobile UO.
- Défendre une politique tarifaire (pack mobilité) en phase avec le pouvoir d'achat des étudiants.
- Compléter le déploiement du dispositif "Campus à vélo" avec l'accroissement du parc de vélo en prêt gratuit et des abris supplémentaires.

5. Embellir et valoriser le cadre de vie.

- Végétaliser l'ensemble des campus (plantation d'arbres et murs végétalisés), pour créer des puits de carbone.
- Poursuivre la mise en place d'éco-pâturages, valoriser nos boisements et la biodiversité qu'ils abritent.
- Former et sensibiliser les étudiants via des cleanwalks, fresques du climat et organisation de conférence avec la participation de nos laboratoires de recherche.
- Optimiser le système de tri, avec l'objectif du zéro-déchet.

- Intégrer à moyen terme une fonctionnalité de suivi de son empreinte carbone dans l'application mobile de l'UO.
- Déployer le plan de sobriété énergétique (sensibilisation aux éco-gestes, campus à vélo, charte sur la transition écologique auprès des associations étudiantes...).

6. Repenser le rythme des études (annuels, hebdomadaires et journaliers) afin de mieux prendre en compte la réalité des besoins étudiants.

- Banaliser de manière effective le jeudi après-midi comme un temps de vie étudiante.
- Engager une réflexion autour de la coordination entre les composantes pour une pause méridienne échelonnée au moins sur le 1^{er} trimestre de l'année pour éviter les temps d'attente trop importants aux restaurants universitaires, avec un démarrage échelonné des cours en début de matinée, qui impacterait également le rythme des transports en commun.
- Voir Axe 4 – Animation des campus : campus culturels, sportifs et en fête

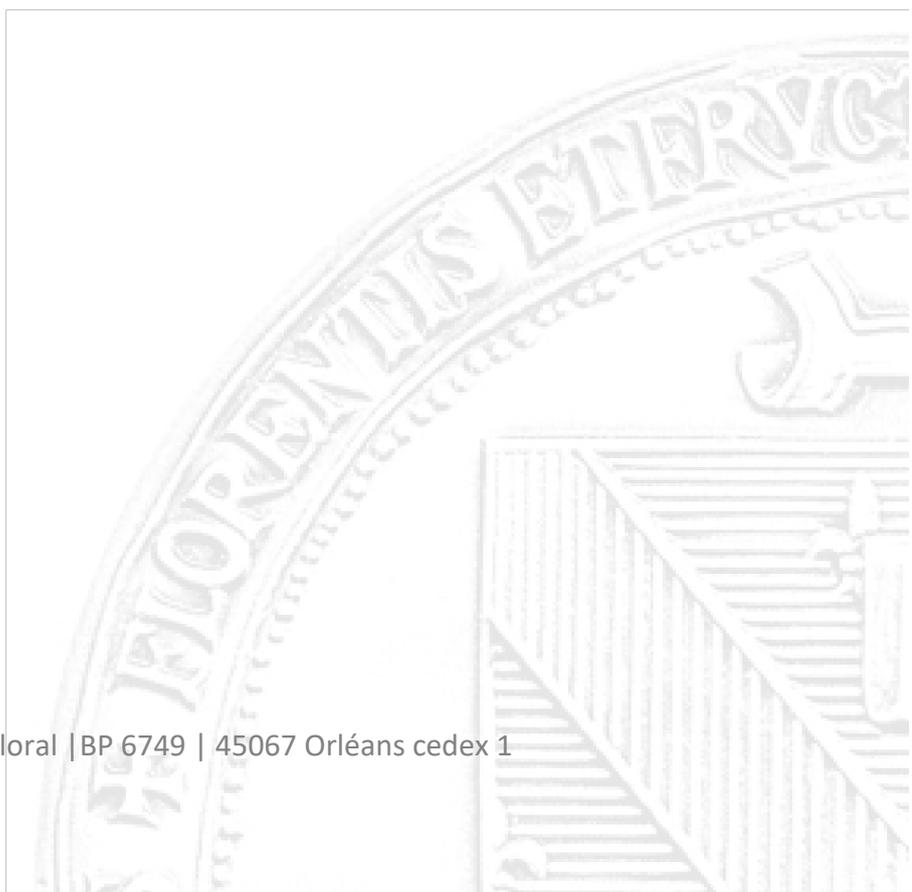
Annexes :

[Fiche projet 1.a : Créer des espaces de repos dans les BU](#)

[Fiche projet 1.b : Développer la vie étudiante sur le site Madeleine](#)

[Fiche projet 1.c : Aménager une maison des associations étudiantes sur le campus de la source](#)

[Fiche projet 1.d : Amélioration de l'accueil et de l'intégration des nouveaux étudiants au sein de l'université](#)





AXE 2 : Engagement associatif, citoyenneté et emploi étudiant : mieux accompagner et valoriser

En 2021-2022 :

- + de 300 contrats étudiants
- + de 12 000 heures payées sur des contrats étudiants
- + de 115 associations étudiantes labellisées
- + de 50 associations étudiantes hébergées dans les locaux de l'université
- + de 135 000 euros de projets subventionnés par le FSDIE en 2022

Ces chiffres témoignent de l'essor de la vie associative étudiante, qui a fortement repris après le Covid, comme dans la plupart des universités françaises. L'accompagnement par l'université de cette dynamique de reprise doit se poursuivre.

Université d'Orléans

Château de la Source | Avenue du Parc Floral | BP 6749 | 45067 Orléans cedex 1

www.univ-orleans.fr

► Objectifs

1. Mieux valoriser l'engagement associatif et citoyen en systématisant sa reconnaissance en termes d'acquis de compétences et en facilitant les années de Césure.
2. Mieux structurer et professionnaliser les projets associatifs.
3. Outiller les étudiants pour les accompagner dans le développement de leurs projets et initiatives.
4. Normaliser le recours à l'emploi étudiant sans qu'il ne mette en péril les temps d'étude.
5. Favoriser une culture de la participation et la gouvernance participative.

► Plan d'actions

1. Mieux valoriser l'engagement associatif et citoyen en systématisant sa reconnaissance en termes d'acquis de compétences.

- Harmoniser les pratiques et extension du domaine d'applicabilité en matière de reconnaissance des compétences acquises hors curricula, en lien avec les crédits ECTS et les UEOT déjà existantes (valorisation des engagements associatifs et électifs étudiants, reconnaissance des réservistes militaires, pompiers volontaires et service civique).

Ces deux mécanismes, qui seront conservés, sont nettement insuffisants et il convient d'introduire de nouveaux dispositifs autorisés par la circulaire du 23 mars 2022 portant sur l'engagement, l'encouragement et le soutien aux initiatives étudiantes au sein des établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Exemples de tels dispositifs :

- Si dans un semestre, la formation propose des options, elle pourra ajouter à sa liste d'option une UE « engagement citoyen ». L'étudiant, au moment de son inscription pédagogique du semestre devra déposer un descriptif de son projet pour validation dans son contrat pédagogique. Le projet fera l'objet d'un rapport ou d'une soutenance, au choix de la formation.
- Un système de point bonus à l'année : l'étudiant devra alors produire un rapport présentant l'engagement qu'il souhaitera valoriser. Une commission aura la charge de l'évaluation de ce rapport, l'analysera et pourra proposer des points bonus pouvant remonter la moyenne à l'année de l'étudiant (au maximum 30 points sur 1200, soit un bonus pouvant aller jusqu'à 0,5 point). Ces points bonus pourront, à la discrétion du jury qui reste souverain, être ajoutés à la moyenne de l'année.

La seconde possibilité évoquée ici fera l'objet d'une concertation au cours de l'année 2023-2024. Ce que souhaite mettre en place l'université d'Orléans est très proche du dispositif proposé par l'université de Lorraine : B2E : Bonus Engagement Etudiant (lien univ-lorraine.fr).

- Développer et déployer les open badges en lien avec le projet régional Pro3.
- Les compétences reconnues dans le cadre de l'UE « Engagement » pourront être valorisées par la délivrance d'un open badge (liste des compétences établies en amont, gradation possible du niveau de compétences en fonction du type d'engagement et de l'évaluation du rapport).

- Au-delà du « Happy Campus Day », créer une journée de l'engagement pour mettre à l'honneur la richesse du tissu associatif et encourager l'engagement bénévole.
- Organiser une remise de prix annuels pour mettre en valeur des initiatives étudiantes en matière sportive, culturelle, solidaire, écologique... dans un cadre associatif et/ou pédagogique (projet tutoré, PIC, stage).

2. Mieux structurer et professionnaliser les projets associatifs

- Aménager sur chaque campus des lieux privilégiés, type maison des associations étudiantes, pour mettre à disposition des associations des moyens matériels indispensables à l'exécution des projets, servir de point d'appui à la vie associative (formations aux responsables associatifs, mise en réseau entre acteurs associatifs et institutionnels) et d'espaces de développement local (organisation d'actions inter-associatives, incubateur de projets innovants), voire accueillir des temps festifs.
- Elargir les critères d'éligibilité du FSDIE associatif et nouer des liens plus étroits avec les autres dispositifs de soutien aux projets étudiants (dont Culture Action du CROUS Orléans-Tours, AVEC de la région Centre Val de Loire, ...).
- Renforcer l'ingénierie d'accompagnement aux projets, en s'appuyant sur des professionnels accompagnateurs, fins connaisseurs des associations et de leur écosystème (Animafac, Ligue de l'enseignement, Centraider...) ainsi que des dispositifs existants dans les collectivités territoriales.
- Proposer un plan de formations aux responsables associatifs, en s'appuyant sur ces structures professionnelles partenaires, afin de faire monter en compétences des responsables associatifs, dans le domaine de la santé (VSS, PSSM, PSC1, prévention des addictions et conduites à risque en temps festif), de l'ingénierie de projet (dont les projets solidaires), de la gestion d'emplois (CAP'ASSO, service civique), de la gestion budgétaire et trésorerie, de la recherche de subvention, de la communication ... Les sessions pourraient être organisées dans l'établissement et / ou proposées à distance, avec la mise à disposition de MOOC et de boîtes à outils.
- Faire appliquer la nouvelle charte des associations étudiantes qui intègre les valeurs fortes portées par l'université, en particulier la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, et la nécessité de suivre certaines actions en lien avec la prévention des conduites à risques.
- Développer les formations de lutte contre toutes les formes de violence pour les responsables des bureaux associatifs ; formation obligatoire pour pouvoir ensuite prétendre à des financements du FSDIE et/ou à la mise à disposition de locaux.
- Favoriser l'échange de pratiques, d'expériences et imaginer des projets communs pour améliorer la qualité de vie étudiante sur nos campus, au travers d'initiatives annuelles telles que des week-end inter-associatifs et inter-régionaux, mêlant temps d'animation, de formation et de co-working.
- Au-delà du traditionnel annuaire des associations étudiantes, indispensable à la mise en réseau, offrir une vitrine renouvelée au réseau associatif étudiant, intégrant une restitution des grands projets soutenus et un portrait des étudiants engagés.

3. Donner aux étudiants les moyens financiers, logistiques et techniques pour développer leurs initiatives

- Maintenir le niveau actuel de subventionnement des projets associatifs étudiants via le FSDIE (180 000€ issus des crédits de la CVEC en 2024), valoriser et harmoniser les subventions accordées par les composantes aux associations étudiantes.
- Valoriser le nombre des bureaux mis à disposition des associations étudiantes par l'université (surfaces, conventions annuelles de mise à disposition).
- Valoriser les salles ponctuellement mises à disposition des associations étudiantes au sein des composantes (amphithéâtres, gymnases, salles de cours) et du Bouillon.

- Unifier les procédures de demandes de salles ponctuelles entre la demande d'autorisation de la manifestation à soumettre au SHS pour décision du président de l'université (formulaire papier ou en ligne : <https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/vie-des-campus/vie-associative-etudiante/declaration-devenements-associatifs-etudiants>) et la demande de réservation à effectuer auprès de la direction de la composante (en vue de l'édiction d'une convention à titre ponctuel).

4. Normaliser le recours à l'emploi étudiant sans mettre en péril les études

- Faire monter en puissance le forum job étudiant en lien avec la métropole et les entreprises présentes pour du job dating.
- Réaliser une cartographie des emplois étudiants au sein de l'université afin de permettre la présentation d'un bilan annuel devant la CFVU de la politique déployée par l'établissement en matière de contrats étudiants.
- Instituer la présence d'un stand UO dans chaque forum entreprise/stages des composantes pour faire connaître les jobs étudiants offerts et les possibilités d'emplois après le diplôme à l'UO.
- Harmoniser les grilles des rémunérations et fluidifier la gestion administrative et les délais de paiement.
- En lien avec la DRH, améliorer la gestion des contrats étudiants (signature impérative du contrat avant le début du travail, versement d'une avance de traitement dès le premier mois au moins pour les étudiants boursiers).
- Mettre en place un coordinateur ou un référent unique en matière d'emploi étudiant au sein de la DRH, conformément aux recommandations du « guide de préconisation de bonnes pratiques pour l'optimisation de la gestion des contractuels étudiants » édité par l'AMUE en 2021.
- Communiquer davantage en direction du public étudiant les offres de contrat étudiants (page web unique exposant les offres des services centraux et des composantes, mise en ligne systématique d'une fiche de poste normalisée, envoi de messages ciblés aux étudiants via les listes de diffusion des filières de formation, ...).
- Mettre en place une charte de l'emploi étudiants, visant à ce qu'un étudiant ne puisse cumuler un nombre d'heures trop important y compris répartis sur plusieurs emplois, afin de ne pas pénaliser la réussite.
- Créer une fiche de poste d'ambassadeur de la vie étudiante, permettant de mutualiser le recrutement étudiant sur plusieurs services.
- Généraliser la formation des contractuels étudiants en matière de droits et obligations des agents non-titulaires de l'État (neutralité, devoir de réserve...) par la mise en place préalable d'une formation obligatoire à destination des encadrants et encadrantes des contrats étudiants.

5. Favoriser une culture de la participation et la gouvernance participative

- Mettre en place des assises de la vie étudiante, temps fort annuel de concertation dédiées à l'évaluation de la qualité de vie étudiante sur les campus au regard de la feuille de route adoptée dans le cadre du schéma directeur de la vie étudiante.
- Redynamiser l'assemblée des élus étudiants via la création d'une assemblée étudiante vie des campus pour un dialogue étroit avec l'ensemble des services à la vie étudiante.

Annexes :

[Fiche Projet 2.a : UE et bonus pour développer la reconnaissance des activités liées à l'engagement étudiant par une valorisation dans le cursus](#)

[Fiche Projet 2.b : Open badges – Développer la reconnaissance des activités liées à l'engagement étudiant par une valorisation en dehors du cursus](#)

[Fiche Projet 2.c : Maintenir et approfondir le soutien et l'accompagnement de la vie associative](#)

[Fiche Projet 2.d Développer les contrats étudiants au sein de l'établissement](#)

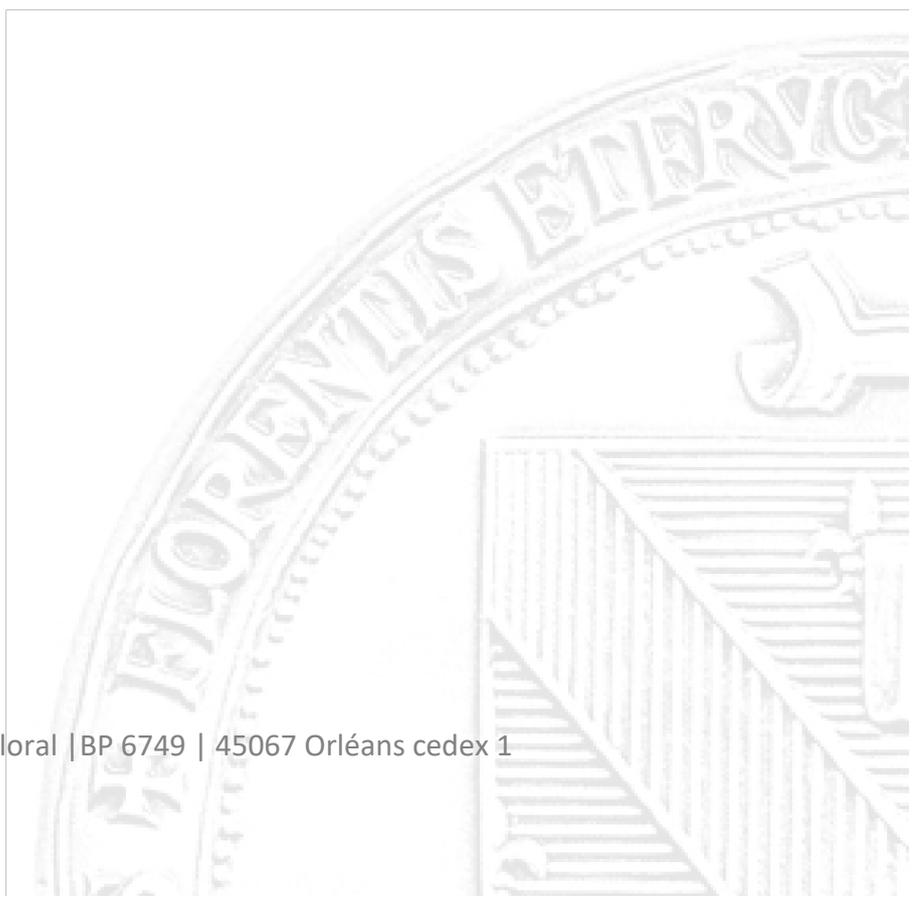




Axe 3 : Contribuer au Bien-être étudiant

<p>En 2021-2022 : + de 760 aides sociales financées par l'UO pour environ 90 000 euros en 21/22 - guichet de l'AIDE sollicité 350 fois pour des questions relatives au logement</p> <p>En 2022-2023 : + de 6000 consultations réalisées au SSU pour plus de 1900 étudiants, en médecine, soins infirmiers, consultations de psychologie ou d'assistante sociale - guichet de l'AIDE sollicité 533 (+52.29%) pour des questions relatives au logement</p> <p>D'après l'enquête réalisée par O'Campus en 2022-2023 : - 49.1% des étudiants de l'Université d'Orléans déclarent se sentir mal ou très mal moralement (55% dans le même cas en 2021-2022) - 49.1% des étudiants estiment avoir des difficultés à se connecter à internet et 13% à avoir accès à du matériel informatique</p>	<p>Les étudiants restent assez majoritairement préoccupés par des problématiques d'ordre social, ces dernières pouvant influencer sur la santé, en particulier la santé mentale.</p> <p>Les dispositifs et les équipes mis en place par l'université pour y répondre sont très sollicités et ne suffisent parfois pas à répondre à une demande croissante.</p>
---	--

- 45% des étudiants estiment, ne pas être en capacité de s'alimenter suffisamment	
---	--



► Objectifs

1. Promouvoir la santé des étudiants, notamment en matière de vie affective, amoureuse et sexuelle, de nutrition, d'activité physique et de gestion du stress, ainsi qu'en matière de santé mentale et de prévention des addictions et conduites à risque.
2. Lutter contre la précarité étudiante et aider à leur autonomisation par une action sociale renforcée.
3. Travailler conjointement avec l'ensemble des partenaires pour faciliter l'accès à des logements décentes à prix abordable, et notamment aux étudiants internationaux en mobilité individuelle.
4. Continuer d'œuvrer avec fermeté contre les pratiques discriminatoire ou les violences sexuelles et sexistes.

► Plan d'actions

1. **Promouvoir la santé des étudiants, notamment en matière de vie affective, amoureuse et sexuelle, de nutrition, d'activité physique et de gestion du stress, ainsi qu'en matière de santé mentale et de prévention des addictions et conduites à risque.**
 - Organiser au moins un examen préventif au cours des trois premières années d'études dans l'enseignement supérieur pour tous les étudiants sur convocation ou demande spontanée de l'étudiant. Une vigilance toute particulière devra être de mise concernant les étudiants les plus précaires et/ou exposés (formation médecine, étudiants étrangers primo-arrivant en provenance de zone endémique, boursiers, sans médecin traitant, porteurs de handicap).
 - En matière de santé mentale, déployer les formations PSSM auprès des personnels, des étudiants et associations étudiantes.
 - Étendre le dispositif « chèque psy » comme solution complémentaire à la demande grandissante en matière de consultation psychologues.
 - Mettre en ligne et diffuser régulièrement au plus près des acteurs de terrain la fiche prévention suicide centralisant l'ensemble des numéros utiles selon la typologie des cas rencontrés.
 - Reconduire le partenariat avec le CHU d'Orléans (CeGIDD - Centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic) pour le dépistage des infections sexuellement transmissibles (IST), les tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) et les campagnes de vaccination, avec un focus le jour de la journée mondiale de lutte contre le SIDA.
 - Continuer le déploiement de distributeurs automatiques de protections périodiques gratuits sur l'ensemble des campus. Renforcer les permanences sage-femme pour promouvoir la contraception et assurer la continuité quant à la délivrance de moyens de contraception d'urgence.
 - Organiser des temps forts autour de la santé (journée santé avec la CPAM Centre-Val de Loire réunissant des praticiens rares du territoire au SSU pour des consultations de prévention gratuite).
 - Travailler à l'implantation d'une cabine ou borne de téléconsultation au cœur du SSU.
 - Renouveler les conventions fixant le cadre partenarial des professionnels de santé (CPAM Centre-Val de Loire, ARS Centre-Val de Loire, Cegid Centre-Val de Loire) et renforcer le partenariat avec la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) concernant leur numéro unique permettant d'obtenir une consultation avec un médecin d'astreinte le jour même ou le lendemain.

- Travailler à un partenariat pour l'ouverture d'un créneau exclusif aux étudiants d'une demi-journée pour des consultations médecin sans RDV au CHUO.
- Transformer les SSU en SSE afin de prendre en charge l'ensemble des étudiants d'un territoire quelle que soit leur université/école de rattachement. Une 1ère étape vers un projet à plus long terme d'agrément centre de santé, à l'instar de l'université de Tours (médecins prescripteurs d'ordonnance et médecins traitants pour les étudiants, personnels et habitants) ; développer des actions de préventions en santé et des antennes du SSU sur l'ensemble des sites distants.
- Poursuivre les travaux engagés pour recruter un médecin-directeur et engager la transformation du service en service commun, doté d'un conseil.

2. Lutter contre la précarité étudiante et aider à leur autonomisation par une action sociale renforcée.

- Structurer et faire évoluer le périmètre d'action du guichet de l'AIDE par une labellisation IJ (Information Jeunesse), puis, à moyen terme, vers un véritable centre d'action social universitaire, en rapprochant les assistantes sociales du SSU et du CROUS Orléans-Tours, avec d'éventuels autres partenaires (e.g. CCAS).
- Mobiliser encore plus d'employeurs sur le forum job étudiant (voir axe 2).
- Diminuer les délais d'attente en matière d'évaluations sociales et d'attributions d'aides (bourses, aides spécifiques ponctuelles, repas à 1€, aides à l'équipement informatique, FSDIE social, tickets alimentaires, chèques services, etc.).
- Pérenniser les permanences des partenaires au sein de la structure (CPAM Centre-Val de Loire, CAF Centre-Val de Loire, préfecture Centre-Val de Loire, CRIJ Centre-Val de Loire,) notamment en matière d'accès aux droits.
- Renforcer et promouvoir les dispositifs de prêts d'équipements en s'appuyant sur le réseau des BU (PRESTO pour les ordinateurs portables, Campus à vélo pour les vélos, calculatrices, ...),

3. Travailler conjointement avec l'ensemble des partenaires pour faciliter l'accès à des logements décentes à prix abordable, et notamment aux étudiants internationaux en mobilité individuelle.

- Renforcer/amplifier la convention CROUS Orléans-Tours quant à la sanctuarisation de logement pour les étudiants internationaux en mobilité programmée (Erasmus) et individuelle.
- Négocier avec les bailleurs sociaux, des solutions de co-titularité pour organiser de la colocation dans des logements sociaux de grande superficie.
- Déployer de nouveaux dispositifs d'aide d'urgence au logement après épuisement du droit commun (SAMU social), par exemple avec l'attribution ponctuelle de chèques vacances pour prendre en charge des nuitées en auberge de jeunesse et par des partenariats avec des structures disposant de logements (e.g. Centre International de la Jeunesse - CIJ).

4. Œuvrer pour des modalités de restauration de qualité et quantité suffisante à un prix en phase avec le pouvoir d'achat des étudiants.

- Renforcer le partenariat avec l'épicerie social et solidaire (ESOPE) et faciliter l'inscription des étudiants à ce dispositif.
- Poursuivre l'implantation de Food trucks en cœur des campus pour compléter les offres du CROUS Orléans-Tours.

- Orienter vers les distributions alimentaires organisées par les tissus associatifs (dont le Secours populaire), et la distribution ponctuelle sur évaluation sociale de tickets alimentaires.
- Travailler auprès du CROUS Orléans-Tours pour une qualité et des quantités rehaussés sur les menus et sandwiches.
- Aménager dans les composantes des espaces de restauration dotés de micro-ondes et de fontaines à eau.
- Disposer d'indicateurs objectifs sur les besoins (solliciter les associations étudiantes sur les besoins de leurs pairs).

5. Continuer d'œuvrer avec fermeté contre les pratiques discriminatoires ou les violences sexuelles et sexistes.

- Inclure systématiquement du personnel du SSU dans la cellule de signalement ;
- Déployer le plan de lutte contre les VSS porté par le VP déléguée « Egalité, diversité, inclusion et qualité de vie au travail » ;
- Former les associations spécialisées et réaffirmer continuellement ces valeurs par la diffusion régulière de la charte des associations étudiantes (voir axe 2).

6. Déployer une communication adaptée au public cible et sujets traités

- S'appuyer sur une communication de pair à pair (Etudiants Relais Santé, tuteurs PAON, chargés d'accueil et futurs étudiants ambassadeurs) pour la valorisation des services proposés par l'université.
- Communiquer sur l'ensemble des évènements et dispositifs de la vie étudiante par l'application mobile UO.

Annexes :

[Fiche Projet 3.a Renforcer la visibilité, l'accessibilité et la lisibilité \(communication\) des services de santé universitaire](#)

[Fiche projet 3.b Améliorer la couverture de la santé étudiante sur l'ensemble des campus](#)

[Fiche projet 3.c Renforcer et ou développer des partenariats pour faciliter la prise en charge des étudiants](#)

[Fiche projet 3.d Affirmer la santé mentale comme une priorité en matière de santé étudiante](#)

[Fiche projet 3.e Renforcer les actions de prévention, lutter contre les addictions et les conduites à risques](#)

[Fiche projet 3.f Evolution du Guichet de l'AIDE](#)

[Fiche projet 3.g Accompagnements numériques](#)

[Fiche projet 3.h Travailler conjointement avec l'ensemble des partenaires pour faciliter l'accès à des logements décentes à prix abordable, et notamment aux étudiants internationaux en mobilité individuelle](#)

[Fiche projet 3.i Continuer d'œuvrer contre les pratiques discriminatoire ou les violences sexuelles, sexistes.](#)

Université d'Orléans
Château de la Source | Avenue du Parc Floral | BP 6749 | 45067 Orléans cedex 1
www.univ-orleans.fr





Axe 4 : Animation des Campus : des campus culturels, sportifs et en fête

Sport :

Au SUAPSE en 21/22 : 3000 inscrits, 51 activités, 105 séances hebdomadaires
91 sportifs de haut niveau

Au SUAPSE en 22/23 : 2264 inscrits, 51 activités, 105 séances hebdomadaires,
144 étudiants avec un statut reconnu : 66 statuts bon niveau et 78 statuts haut niveau

Culture :

En 2021-2022, 45 événements et 2 753 personnes reçues. 9 résidences accueillies - dont la résidence annuelle - 10 ateliers organisés et a contribué à la mise en œuvre de 5 Unités d'Enseignement.

En 2022-2023, 65 événements et 4 175 personnes reçues. 5 résidences accueillies - dont la résidence annuelle - 6 filages, 18 ateliers organisés et a contribué à la mise en œuvre de 5 Unités d'Enseignement.

L'offre sportive est stable mais semble avoir des difficultés pour toucher un public plus large et varié.

L'offre culturelle programmée annuellement est riche et diversifiée. Elle doit continuer à s'adapter de plus en plus aux attentes du public étudiant, tout en conservant l'exigence de sa programmation.

Ces données quantitatives reflètent inégalement l'offre proposée qui doit veiller à prendre en compte l'ensemble des campus.

Université d'Orléans
Château de la Source | Avenue du Parc Floral | BP 6749 | 45067 Orléans cedex 1
www.univ-orleans.fr



► Objectifs

1. Développer le sport universitaire, en particulier sur les campus de proximité.
2. Fédérer la communauté universitaire (personnels enseignants, chercheurs, étudiants, personnels administratifs) et les acteurs culturels du territoire autour de projets pluridisciplinaires novateurs et transversaux portés par le service culturel dans l'ensemble des campus de l'université.
3. Soutenir et valoriser l'éducation artistique, les projets étudiants et les pratiques sportives, culturelles et artistiques, qu'elles soient amateurs, autonomes ou en voie de professionnalisation.
4. Promouvoir et diffuser la culture scientifique et valoriser le patrimoine architectural, artistique, paysager et linguistique de l'université.
5. Créer de grands rendez-vous sportifs, culturels et festifs afin d'animer les campus et de renforcer un sentiment d'appartenance.
6. Faciliter l'accessibilité aux équipements sportifs et culturels du territoire ; créer des lieux dédiés à la culture sur l'ensemble des campus de l'UO.

► Plan d'actions

1. **Développer le sport universitaire et favoriser toutes les pratiques sportives, sur l'ensemble des campus.**
 - Dispenser aux étudiants une offre d'activité SUAPSE visible et adaptée à leurs demandes ; s'en faire la vitrine aux moments clefs de l'année : pendant le guichet unique, les Happy Campus Day, la JANE, les JPO.
 - Instaurer une demi-journée dédiée à la pratique d'activités physiques et sportives et / ou au montage de projets de pratique artistique dans l'agenda de chaque étudiant.
 - Réserver un créneau permanent entre le lundi et le mercredi soir au sein des gymnases pour les associations étudiantes afin de stimuler la pratique sportive libre (pour les adhérents des associations étudiantes). Ce créneau est complémentaire de celui accordé le jeudi soir pour des manifestations sportives de grande ampleur (e.g. Nuits de l'ASUO, Orlinz Cup).
 - Valoriser des talents internes (statuts sportifs de haut niveau et étudiant-artiste) notamment par le soutien à l'ASUO et l'organisation des championnats de la ligue, la reconnaissance des talents et des projets artistiques dans l'évaluation du parcours des étudiants.
 - Instituer une cérémonie annuelle de remise de prix et doter les sportifs d'équipements à l'effigie de l'université pour répondre à l'enjeu d'identification et de sentiment d'adhésion/d'appartenance.
 - S'acheminer vers une labellisation "Maison Sport-Santé" pour pousser le sport sur ordonnance, le sport en pratique adapté, le handisport et le sport féminin (cf. axe 3).
 - Chercher à obtenir la labellisation Healthy Campus, système de certification promu par la FISU dans le domaine du bien-être.
2. **Fédérer la communauté universitaire (personnels enseignants, laboratoires, étudiants, personnels administratifs) et les acteurs culturels du territoire autour de projets pluridisciplinaires novateurs et transversaux portés par le service culturel.**
 - Continuer à faire monter en puissance les résidences artistiques en s'assurant qu'elles essaient sur tous les campus avec un relais auprès des enseignants-chercheurs.
 - Soutenir la diffusion et la création artistique, favoriser la présence d'artistes et d'œuvres d'art sur les campus et développer l'action et la médiation culturelle.

- Développer la relation entre l'action culturelle et les dimensions recherche / enseignement.
- Soutenir la création émergente (Bouillon, laboratoires de recherche).

3. Soutenir et valoriser l'éducation artistique, les projets étudiants et les pratiques sportives, culturelles et artistiques, qu'elles soient amateurs autonomes ou en voie de professionnalisation.

- Intensifier les pratiques artistiques amateurs des étudiants et leur valorisation.
- Développer l'accompagnement lié à ces pratiques : le dispositif tremplin « bouillon up », le grand bain (élargir le public et les acteurs impliqués dans le festival), concours nationaux du CROUS Orléans-Tours, en lien avec les acteurs du territoire (Fracama, Studio Polysonic, le 108, Radio Campus Orléans...).
- Développer des parcours culturels en réseaux avec les structures professionnelles du territoire (CNC, CDN etc.).
- Développer, à travers le service culturel, des actions artistiques et culturelles sur les territoires de l'Université d'Orléans en dehors du Campus de La Source.

4. Promouvoir et diffuser la culture scientifique et valoriser le patrimoine architectural, artistique, paysager et linguistique de l'université.

- Organiser des débats participatifs, des cafés des sciences et participer aux manifestations nationales comme la Fête de la science ou la Nuit des idées.
- Organiser des visites patrimoniales à l'occasion des Journées d'études du patrimoine (JEP) en lien avec les formations correspondantes (e.g. Gestion Locale du Patrimoine Culturel – GLPC - de l'UFR DEG).
- Accueillir et soutenir les initiatives des associations étudiantes

5. Créer de grands rendez-vous sportifs, culturels et festifs afin d'animer les campus et créer un sentiment d'appartenance.

- Appuyer le SUAPSE dans son effort de promotion du projet « Sportez-vous Bien ».
- Dans la perspective des JO 2024, proposer des animations attractives lors d'une semaine olympique et para-olympique.
- Renforcer l'implication de l'université dans les Journées arts et culture dans l'enseignement supérieur (JACES).
- Héberger sur les campus des événements festifs (concerts, galas de fin d'année, ...).
- En lien avec les autres établissements de l'ESR, mettre en place des tournois régionaux qui se localiserait alternativement sur chaque campus.

6. Faciliter l'accessibilité aux équipements sportifs et culturels du territoire

- Inscrire au PPI, la rénovation, voire l'extension des équipements sportifs existants intégrant notamment la création d'équipements de pratiques sportives hors les murs (e.g. parcours sportifs, city stade en pied de résidences universitaires, ...) et le développement d'une solution innovante de sol rétractable de façon à pouvoir mutualiser l'espace et accueillir des événements festifs sans pour autant mettre en péril l'intégrité du revêtement du sol.
- Sensibiliser les publics de la communauté universitaire à l'offre culturelle proposée ; Promouvoir le Pass'Sport et le Pass Culture et créer un passeport pour l'accès facilité à toutes les structures culturelles des sept villes (inspiré du réseau des SMAC) et mettre en place des tournées régionales et une programmation mutualisée.

- Retrouver un équilibre entre la programmation/diffusion de spectacles et l'ouverture du Bouillon aux sollicitations des étudiants ou de leurs enseignants pour mettre en place des projets en lien avec leur cursus (projection) ; accompagner l'équipe du bouillon dans cette transition.
- Développer les publics grâce à la médiation culturelle.
- Mutualiser et anticiper davantage les projets transversaux.

Annexes :

[Fiche projet 4.a Dispenser aux étudiants une offre d'activités sportives visible, attractive et diversifiée pour favoriser les pratiques sportives sous toutes leurs formes](#)

[Fiche Projet 4.b Améliorer la prise en charge et la représentation des sportifs, arbitres, entraîneurs de haut niveau \(SHN\) et bon niveau \(B-N\)](#)

[Fiche projet 4.c Promouvoir et diffuser la culture scientifique et valoriser le patrimoine architectural, artistique, paysager et linguistique de l'université](#)

[Fiche projet 4.d Aider à la diffusion et à la création artistique](#)

[Fiche projet 4.e Sensibilisation des publics - Médiation culturelle - Faciliter l'accessibilité aux équipements sportifs et culturels de l'université, des territoires](#)

[Fiche projet 4.f Créer de grands rendez-vous sportifs, culturels et festifs afin d'animer les campus et renforcer le sentiment d'appartenance](#)

[Fiche projet 4.g Animation des campus pendant les temps mort de l'année \(week-end, vacances scolaires\)](#)

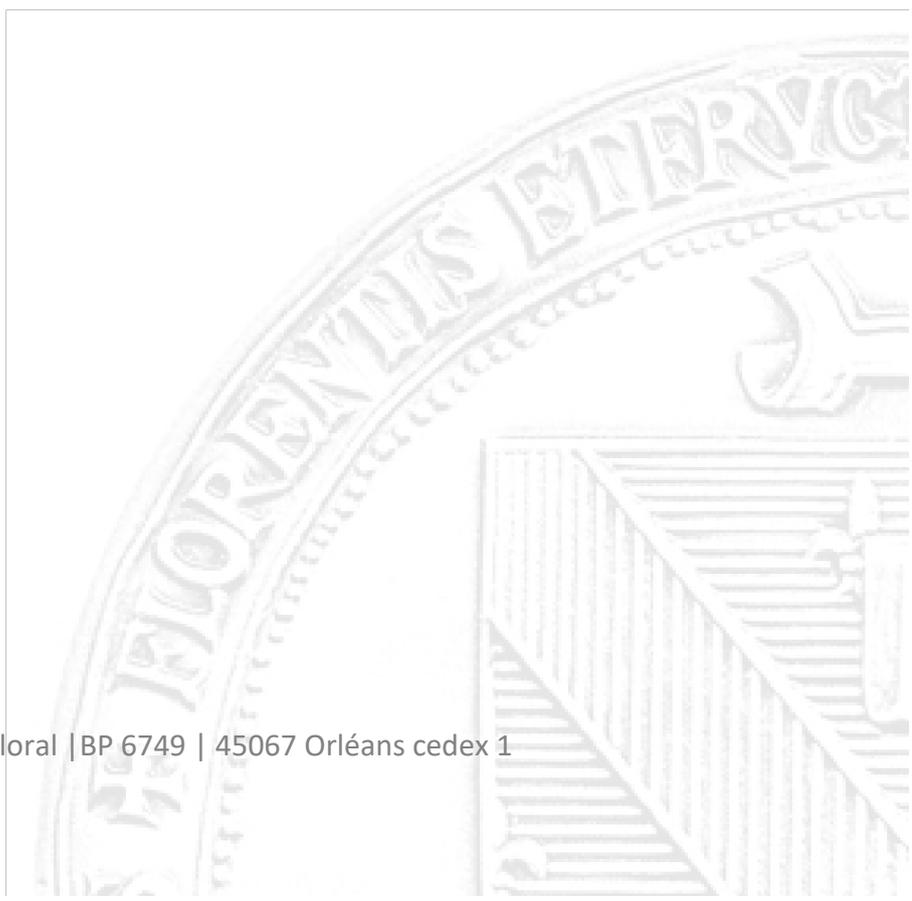


Schéma Directeur de la vie de l'étudiant

2024-2028

Fiches actions

Préambule : Si ces fiches ont naturellement vocation à guider les actions de ces quatre prochaines années, elles ne sont en rien exhaustives ou limitatives. Elles pourront être adaptées et complétées selon les configurations et les évolutions des besoins identifiés ou des contraintes réglementaires. Ces points seront en effet ré-examinés régulièrement lors du Comité de pilotage de la Vie étudiante.



AXE THEMATIQUE 1 : Pour un campus « user friendly » : comment fournir à nos étudiants un environnement, un cadre d'étude facile d'accès, ergonomique ?

Fiche d'identité de l'action : FP1.a Créer des espaces de repos dans les BU	
Résumé : Création d'espaces dédiés au repos des usagers dans la perspective du bien-être et de la santé mentale des usagers.	Porteur : Responsable de la BU de DEG
Contexte : Dans le cadre d'une enquête effectuée en mars 2023, les étudiants mettent en exergue le manque d'espace de repos à l'université malgré des journées longues de présence sur site. En BU le constat est qu'ils détournent les espaces et le matériel mis à disposition pour en faire des espaces de repos (siestes improvisées sur les canapés, dans les salles de pauses, sur les tables, dans les fauteuils). Le phénomène est prégnant sur les créneaux du 8h, mais également de 13h à 15h et parfois le soir. Il concerne initialement les 4 BU puis pourra être généralisé à l'ensemble des campus.	Publics cibles : Tous les étudiants Acteurs impliqués : Equipes des BU SSE Etudiants
Durée : Installation sur le long terme	Thématiques : Bien-être Tiers-lieux

Description de l'action :
<ol style="list-style-type: none"> Repérer dans chaque BU des zones propices au repos. Identifier avec le concours des étudiants les dispositifs les plus propices à répondre aux besoins (sondages, observations, groupes de co-construction). Il pourra s'agir de : <ul style="list-style-type: none"> Mobiliers : transats, poufs, canapés-cloisons etc. De services : prêt de kits repos (masques de sommeil, boules quies, plaids, etc.), prêt de casque audio ... D'événements (ateliers de sophrologie, relaxation, durant les examens ...). Identifier les modalités d'entretien du matériel (e.g. pour les poufs et les plaids prestation de pressing régulières). Aménagement et animation de zones

Moyens financiers et ressources humaines :
Equipement : mobilier, kits RH : ateliers (en coordination avec le SSE), nettoyage/entretien

Planification :				
2024	2025	2026	2027	2028
1,2,3 zone test	4 : zone test puis enquête	1,2,3,4 : +2 nouvelles zones	1,2,3,4 : +2 nouvelles zones	1,2,3,4 : +2 nouvelles zones

Evaluation :
Indicateurs :

Nombre de places proposées Mesures de la fréquentation des lieux et des évènements Enquêtes de satisfaction auprès des étudiants
--

Livrables :

Nombre de lieux aménagés Bilans annuels d'évolution de fréquentation et de satisfaction
--



AXE THEMATIQUE 1 : Pour un campus « user friendly » : comment fournir à nos étudiants un environnement, un cadre d'étude facile d'accès, ergonomique ?

Fiche d'identité de l'action : FP1.b Développer la vie étudiante sur le site Madeleine	
Résumé : Mettre en place sur le site Madeleine une offre de services adaptée pour les étudiants de DEG en termes de vie étudiante, accompagnement à l'orientation et à l'insertion.	Porteur : VP Vie des campus Chargée de mission Madeleine VP développement durable DGSA Formation Vie étudiante
Contexte : Plus de 3500 étudiants actuellement en études sur le campus de La Source au sein de la composante Droit Economie Gestion vont déménager sur le campus de Madeleine en centre-ville entre septembre 2025 et septembre 2026.	Publics cibles : Etudiants de DEG Acteurs impliqués : Direction DEG Services DEG Tous les services de la vie étudiante
Durée : Préparation de l'organisation et de la mise en place des actions sur un an et demi deux ans	Thématiques : Vie associative Culture Sport Santé

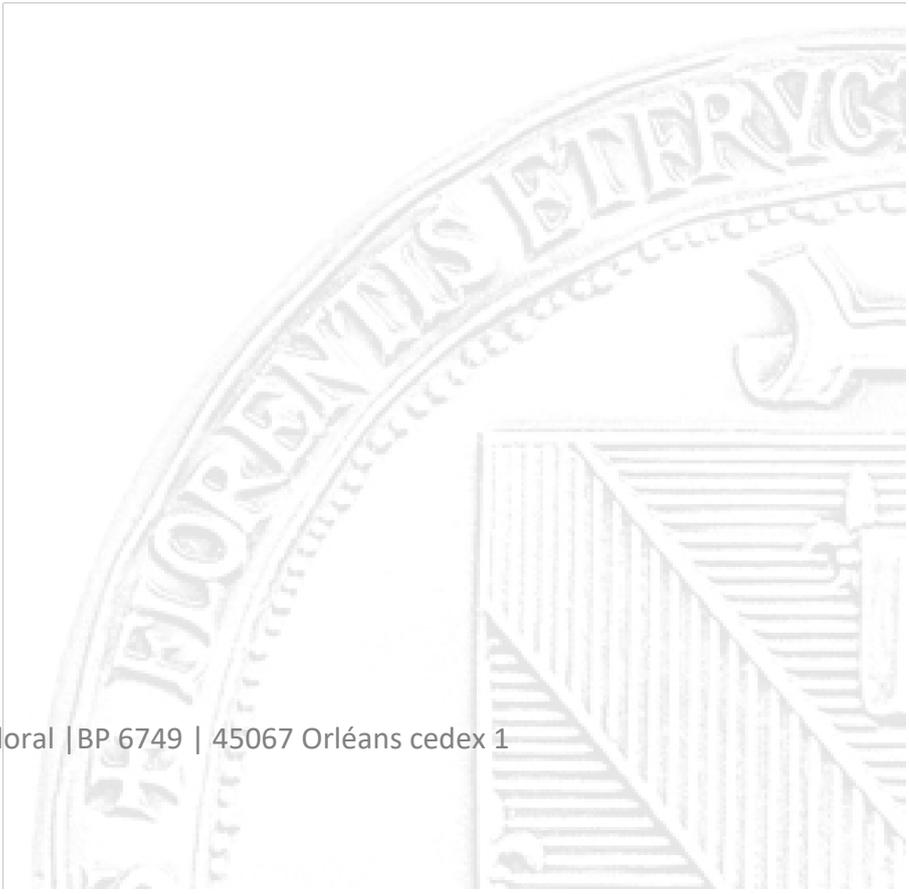
Description de l'action :
<ol style="list-style-type: none"> 1. Analyser les besoins prioritaires du public ciblé 2. Identifier et approcher les différents partenaires possibles (dispensaire, musées d'Orléans, cinéma des Carmes, structures associatives et ou sportives ...) 3. Projeter une organisation adaptée aux besoins, par exemple des permanences du service de santé ou de l'un de ses partenaires, des permanences de la Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle et des modalités d'accompagnement complémentaires par visio 4. Identifier les potentialités du lieu, par exemple la possibilité de diffuser des films dans l'amphi qui sera très bien équipé en vidéo projection 5. Penser des prestations en termes de restauration complémentaires à celles qui seront proposées par le CROUS 6. Equiper le lieu pour favoriser la mobilité douce de nos étudiants, avec des parkings à vélos 7. Favoriser la vie étudiante via la construction de nouvelles formes d'espaces et de modalités de travail au sein du futur Learning Center

Partenaires extérieurs :
Métropole d'Orléans, CRIJ

Moyens financiers et ressources humaines :
Fonds CVEC pour actions ciblées Appel à projet AVEC région CVL / Métropole

Planification :				
2024	2025	2026	2027	2028
Analyse fine des besoins et consolidation des partenariats	Mise en œuvre des actions	Adaptation/ consolidation des actions		

Evaluation :
<p>Indicateurs : Nb de permanences sur Madeleine par an organisées par les services de la vie étudiante, évaluation de la fréquentation de ces permanences ; nombre de partenariats noués avec des acteurs sur le centre-ville favorisant la vie étudiante</p>
<p>Livrables : Bilan annuel</p>



AXE THEMATIQUE 1 : Pour un campus « user friendly » : comment fournir à nos étudiants un environnement, un cadre d'étude facile d'accès, ergonomique ?

Fiche d'identité de l'action : FP1.c	
Aménager une maison des associations sur le campus de la source	
<p>Résumé : L'aménagement d'une maison des étudiants, lieu clairement identifié de partages et d'échanges, de rencontres et d'engagements pour les associations étudiantes, en mettant à disposition bureaux, salles de réunions et une salle polyvalente, facilitera l'organisation de réunions, d'ateliers et d'événements sociaux et festifs par et pour les étudiants. Lieu phare de l'expérience étudiante, elle facilitera l'émergence d'une parole collective entre les associations, une dynamisation du campus et une meilleure intégration des primo arrivants.</p>	<p>Porteurs : VP Vie des campus VP développement durable VP étudiant Directeur du patrimoine</p>
<p>Contexte : La plupart des campus de l'université bénéficient déjà de lieux de vie dédiés aux étudiants, mais actuellement le campus de La source se trouve dépourvu de ce type de structure. En outre, les associations étudiantes transversales sont disséminées sur l'ensemble des bâtiments de ce campus, dans différents UFR, pénalisant leur vision et leur visibilité au sein et pour l'ensemble de l'établissement.</p>	<p>Publics cibles : Etudiants du campus</p> <p>Acteurs impliqués : Patrimoine Service Vie associative Associations étudiantes</p>
<p>Durée : 4 ans</p>	<p>Thématiques : Vie associative Lieu de vie étudiante</p>

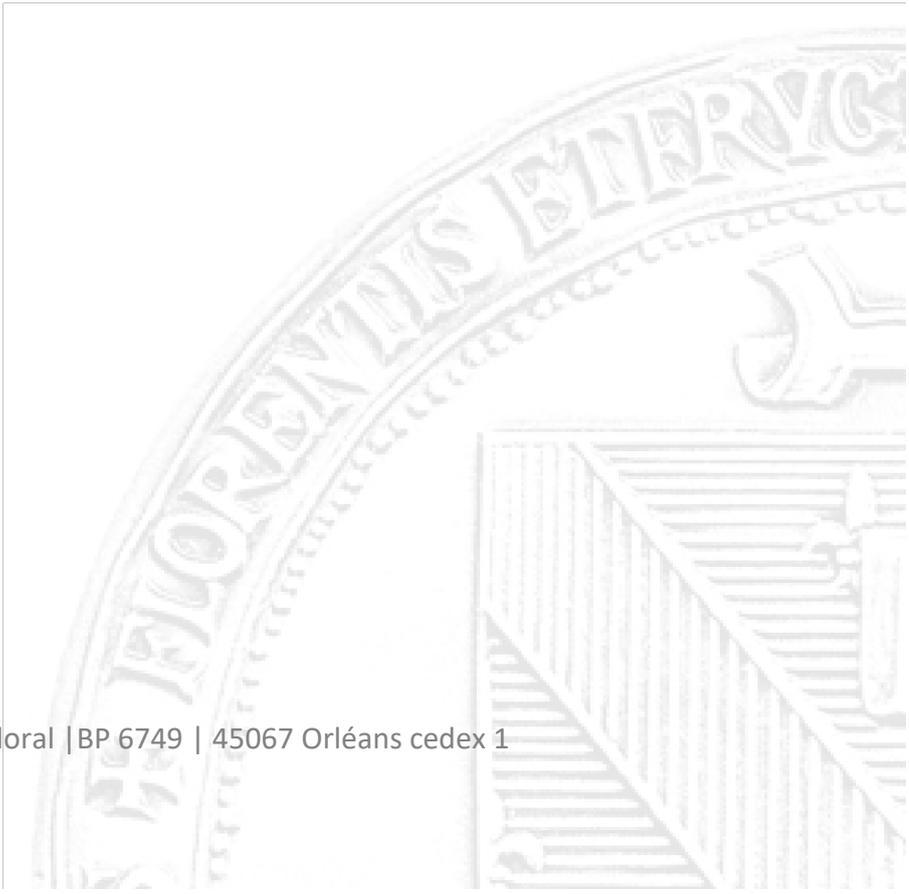
Description de l'action :																																																													
<p>Planning de la réalisation :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="4">2024</th> <th colspan="4">2025</th> <th colspan="4">2026</th> </tr> <tr> <th>Q1</th><th>Q2</th><th>Q3</th><th>Q4</th> <th>Q1</th><th>Q2</th><th>Q3</th><th>Q4</th> <th>Q1</th><th>Q2</th><th>Q3</th><th>Q4</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="4">Etude de programmation</td> <td colspan="4"></td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td colspan="4"></td> <td colspan="4">MOE</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td colspan="4"></td> <td colspan="4"></td> <td colspan="4">Travaux</td> </tr> </tbody> </table>		2024				2025				2026				Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Etude de programmation																MOE																Travaux			
2024				2025				2026																																																					
Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4																																																		
Etude de programmation																																																													
				MOE																																																									
								Travaux																																																					
<p>Budget global de l'opération : 2 283 k€</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etude de programmation 60 k€ • Pré-étude (diagnostics, CSPS, aléa, révision) 196 k€ • MOE 182 k€ • Travaux 1 680 k€ • Equipements 165 k€ 																																																													

Partenaires extérieurs :
CROUS

Moyens financiers et ressources humaines :
COMP, CVEC, Métropole d'Orléans, Région, CROUS

Planification :				
2024	2025	2026	2027	2028
Etude de programmation, Consultation MOE, début MOE	MOE, Consultation travaux	Travaux	Equipped de la structure, Conventionnement associations Ouverture	Bilan

Evaluation :
Indicateurs : Avancement des travaux et date de livraison Après la livraison : Fréquentation du lieu (nombre d'associations, d'étudiants, de réservations des salles, d'évènements organisés)
Livrables : Bilan annuel de l'association animatrice du lieu



AXE THEMATIQUE 1 : Pour un campus « user friendly » : comment fournir à nos étudiants un environnement, un cadre d'étude facile d'accès, ergonomique ?

Fiche d'identité de l'action : FP1.d	
Amélioration de l'accueil et de l'intégration des nouveaux étudiants au sein de l'université	
<p>Résumé : L'université a mis en place plusieurs dispositifs d'accueil, d'information, d'intégration et d'accompagnement des nouveaux étudiants, dispositifs dont la qualité a été reconnue par exemple par l'obtention du label Service Public + pour le guichet unique d'accueil des étudiants internationaux. Il convient donc de généraliser et de renforcer la qualité de cet accueil individualisé pour tous les étudiants sur l'ensemble des campus.</p>	<p>Porteur : CM amélioration des conditions de vie étudiante DEVE DRI Guichet de l'AIDE</p>
<p>Contexte : Facteur clé de réussite, un accueil et une intégration réussie des étudiants, notamment des néo entrants, permet de réduire le risque d'isolement susceptible de générer des formes de décrochage. L'université doit donc offrir un accueil et un accompagnement personnalisé pour l'ensemble des étudiants primo-arrivants, en proposant une multitude de supports et de dispositifs pour faciliter leur intégration et l'accès aux droits (carte interactive des campus, activation des comptes numériques, calendriers universitaires, les différents dispositifs d'aide et d'accompagnement, la vie pratique, les associations, les partenaires ...).</p>	<p>Publics cibles : Etudiants primo arrivants</p> <p>Acteurs impliqués : Tous les services Scolarités</p>
<p>Durée : 2024-2028</p>	<p>Thématiques : Accueil/Intégration</p>

<p>Description de l'action :</p> <p>Pour améliorer l'attractivité de l'université et faciliter l'intégration des primo-arrivants, il est indispensable de mettre en place des actions avant l'inscription et immédiatement après l'arrivée sur les campus :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en ligne un site web dédié récapitulant toutes les informations utiles pour les étudiants primo arrivants (à l'instar de celle de l'université de Tours : https://rentree.univ-tours.fr/) 2. Intégration et mise en avant de ces informations utiles à l'application mobile de l'université. 3. Utilisation des réseaux sociaux (e.g. Instagram) et des plateformes de communication (e.g. Discord) pour créer des communautés en amont à l'arrivée à l'université, partager les événements et promouvoir les initiatives d'intégration. 4. Intégrer les informations sur les services étudiants dans la plateforme d'apprentissage en ligne Célène. 5. Développer des visites du campus en réalité augmentée qui peuvent présenter des points d'intérêt et des informations sur les services aux étudiants lorsqu'ils scannent certaines zones avec leur téléphone.
--

6. Mettre en place des assistants virtuels (chatbots) qui peuvent répondre aux questions fréquentes des étudiants sur les services disponibles, les événements à venir, ...
7. Mieux exploiter les écrans dynamiques sur le campus pour que les étudiants puissent disposer des informations relatives à la vie étudiante, en complément de l'intensification de l'utilisation de l'appli mobile My UO.
8. Utiliser des logiciels d'email marketing pour envoyer des informations personnalisées aux nouveaux étudiants en fonction de leurs intérêts et de leur future intégration.
9. Organiser des sessions d'information en ligne et créer des contenus vidéo pour expliquer les services et les activités disponibles.
10. Mise en place d'un système de parrainage où les étudiants en année supérieure informent les nouveaux arrivants sur les services disponibles.
11. Utilisation d'affiches et de flyers pour annoncer les services, événements et initiatives autour de chaque campus.
12. Création de stands temporaires ou permanents dans des zones de forte affluence pour diffuser des informations et répondre aux questions en personne.
13. Organisation de journées d'accueil où les nouveaux étudiants peuvent visiter les installations sportives, les centres de santé et rencontrer les représentants des associations étudiantes.
14. Conduite d'ateliers et de séminaires sur les services de vie étudiante lors des premières semaines de cours.

Partenaires extérieurs :

Lycées, CRIJ/BIJ

Moyens financiers et ressources humaines :

Supports de communication (flyers, affiches, écrans)
Investissement de l'ensemble des services et scolarités

Planification :

2024	2025	2026	2027	2028
1,4,5,11	2,3,6,9,12,13	7,8,10,14		

Evaluation :

Indicateurs :

Indice de satisfaction lors d'une enquête spécifique aux primo-arrivants après la rentrée

Livrables :

Bilan annuel

AXE THEMATIQUE 2 : Engagement associatif, citoyenneté et emploi étudiant : mieux accompagner et valoriser

Fiche d'identité de l'action : FP2.a	
UE et bonus pour développer la reconnaissance des activités liées à l'engagement étudiant par une valorisation dans le cursus	
Résumé : Développer la reconnaissance des activités liées à l'engagement étudiant par une valorisation dans le cursus de formation : les UE et les bonus	Porteur : DEVE DOIP
Contexte : La situation actuelle ne permet cette reconnaissance que dans le cadre d'une UEOT au semestre 4 de Licence. Le nombre d'étudiants bénéficiant de cette reconnaissance actuelle est extrêmement faible pour notre établissement (entre 3 et 10 étudiants par an). Le dispositif actuel est trop restreint (responsables associatifs et élus étudiants / uniquement en Licence) et inadapté (trop faible expérience accumulée en 2e année de Licence).	Publics cibles : Etudiants engagés Acteurs impliqués : DEVE DOIP Scolarités des composantes
Durée : 2024-2028	Thématiques : Engagement étudiant

Description de l'action :
<p>Les UE et les bonus</p> <p>Maintien des UE existantes dans les cursus de formation (UEOT, semestre 4 Licence)</p> <p>Incitation à la création d'UE reconnaissant les engagements étudiants comme pertinents dans la formation dans les semestres ne possédant pas d'UEOT</p> <p>Mise en place d'un bonus qui pourrait être nommé « ENGAG'+ » dans chaque année de formation (L, M, BUT, Polytech...) ne comportant pas d'UE ou UEOT proposée.</p> <p>Ce bonus consisterait en l'attribution de points supplémentaires attribués lors d'un jury d'année. Ils ne peuvent donner lieu à la validation de l'année.</p> <p>L'étudiant s'inscrirait au dispositif durant le semestre impair en déposant une demande d'inscription, évaluée par un jury spécifique « engagement étudiant » (VP CFVU, Responsable et membres DEVE, DOIP, EC, référents Vie étudiante des composantes ...). Un rapport final serait le support de l'évaluation par ce jury qui transmettrait la note au jury de formation de l'étudiant en fin de semestre pair.</p> <p>La création de ce dispositif est assurée par un comité de création (VP CFVU, CM OIP, DirDOIP, DirDEVE, quelques EC (membres du sous-groupe de réflexion par exemple) et BIATSS de scolarités, VPE plus 1-2 représentants asso étudiantes).</p>

Partenaires extérieurs :

--

Moyens financiers et ressources humaines :

Mise en place d'un COPIL
Com centre + correspondants communication des composantes de l'université + CNRS

Planification :

2024	2025	2026	2027	2028
1,2 et 4	3			

Evaluation :

Indicateurs :

Nombre d'étudiants inscrits dans les UE ou les UEOT
Nombre d'étudiants demandant le bonus ENGAG'+

Livrables :

Bilan annuel



AXE THEMATIQUE 2 : Engagement associatif, citoyenneté et emploi étudiant : mieux accompagner et valoriser

Fiche d'identité de l'action : FP2.b	
Open badges – Développer la reconnaissance des activités liées à l'engagement étudiant par une valorisation en dehors du cursus	
Résumé : Développer la reconnaissance des activités liées à l'engagement étudiant par une valorisation indépendante du cursus de formation : les Open badges.	Porteur : DEVE DOIP
Contexte : La situation actuelle ne permet cette reconnaissance que dans le cadre d'une UEOT au semestre 4 de Licence. Le nombre d'étudiants bénéficiant de cette reconnaissance actuelle est extrêmement faible pour notre établissement (entre 3 et 10 étudiants par an). Le dispositif actuel ne permet en aucune façon de présenter les compétences acquises lors de l'activité reconnue.	Publics cibles : Etudiants engagés Acteurs impliqués : DEVE/DOIP/LLUO/DSI Scolarités de composantes Projet régional Pro3
Durée : 2024-2028	Thématiques : Engagement étudiant

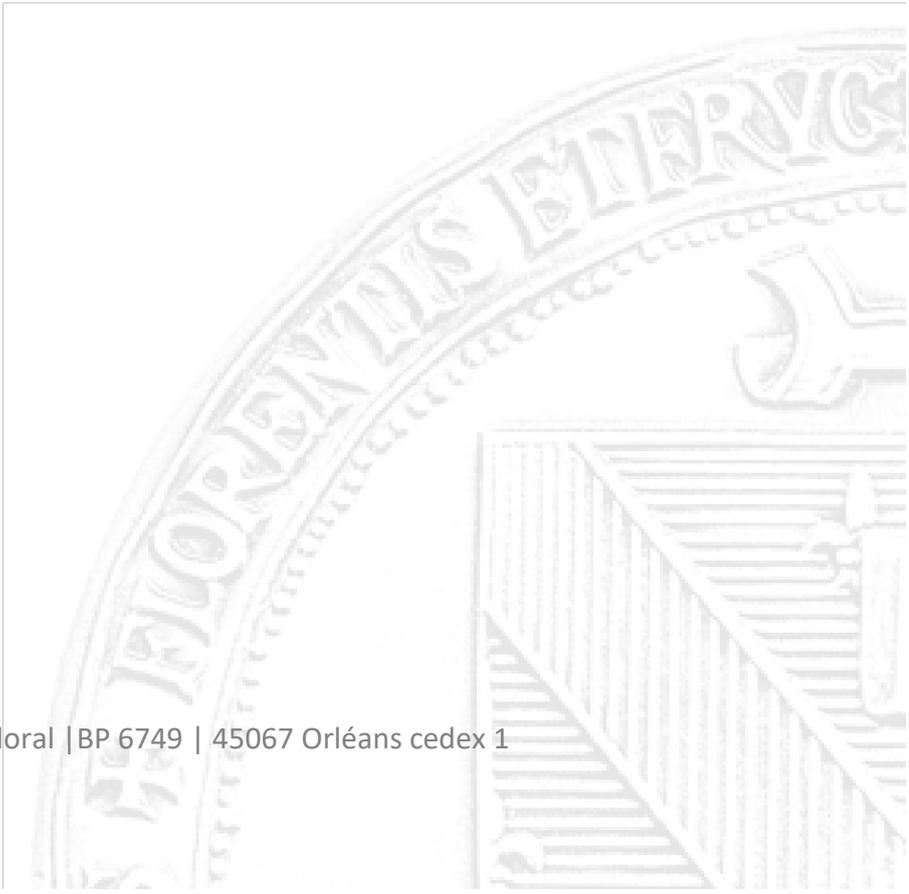
Description de l'action :
Les Open badges Réflexion sur quelles compétences pourraient être incluses dans les Open badges de reconnaissance (DOIP/LLUO), avec des niveaux différents ou pas. Création d'un groupe de travail sur cet aspect (VP CFVU, VP Numérique, CM OIP, Opérationnels LLUO Open badges et APC, membres DSI, EC intéressés par la démarche Compétences...) Mise en œuvre de la délivrance des Open badges par un Jury « Compétences », émanation du jury « Engagement étudiant ».

Partenaires extérieurs :

Moyens financiers et ressources humaines :
Mise en place d'un COPIL Com centre + correspondants communication des composantes de l'université + CNRS

Planification :				
2024	2025	2026	2027	2028
	1		2	

Evaluation :
Indicateurs : Nombre d'open badges proposés / délivrés
Livrables : Bilan annuel



AXE THEMATIQUE 2 : Engagement associatif, citoyenneté et emploi étudiant : mieux accompagner et valoriser

Fiche d'identité de l'action : FP2.c

Maintenir et approfondir le soutien et l'accompagnement de la vie associative.

Résumé : Développer, accompagner et professionnaliser les activités des associations étudiantes	Porteur : DEVE et composantes
Contexte : Les subventions FSDIE attribuées aux projets associatifs étudiants ont atteint le niveau inédit de 203 730€ pour 81 initiatives en 2022-2023. En parallèle, l'accroissement de l'ampleur des projets s'est poursuivi avec 14 subventions supérieures à 4 000€. Enfin, une modification du périmètre du FSDIE est prévu en 2023-2024 avec le financement des dispositifs de prévention lors des galas étudiants.	Publics cibles : Responsables associatifs étudiants Acteurs impliqués : Patrimoine, DRI, SSE, SUAPSE, SHS, CROUS...
Durée : 2024-2028	Thématiques : Vie associative étudiante

Description de l'action :

Maintenir le niveau de subventionnement des projets associatifs étudiants via le FSDIE (150 000€ prévus sur le budget CVEC pour l'exercice 2023) et valoriser les subventions accordées par les composantes à ces mêmes initiatives.

Développer la formation annuelle de lutte contre toutes les formes de violence mise en place par la mission égalité en direction des responsables associatifs étudiants. Cette formation sera obligatoire pour pouvoir prétendre à des financements auprès du FSDIE et/ou pour bénéficier de la mise à disposition de locaux.

Mettre en place un catalogue de formations internes optionnelles à destination des responsables associatifs étudiants (gestion de projet, communication, trésorerie, prévention des conduites à risque et des addictions...) ainsi qu'un dispositif de suivi par étapes de certains projets d'envergure.

Elaborer un guide interne des bonnes pratiques en matière d'événements festifs associatifs étudiants. Ce document a vocation à accompagner les organisateurs de soirées étudiantes, de galas et de week-end d'intégration pour leur permettre de protéger les participants et de mettre en place des dispositifs de prévention des conduites à risque.

Envisager la création d'un binôme référent (EC/E + BIATSS) à la vie étudiante au sein de chaque composante ou site.

Partenaires extérieurs :

Ligue de l'enseignement, CRIJ, Métropoles, Région

Moyens financiers et ressources humaines :

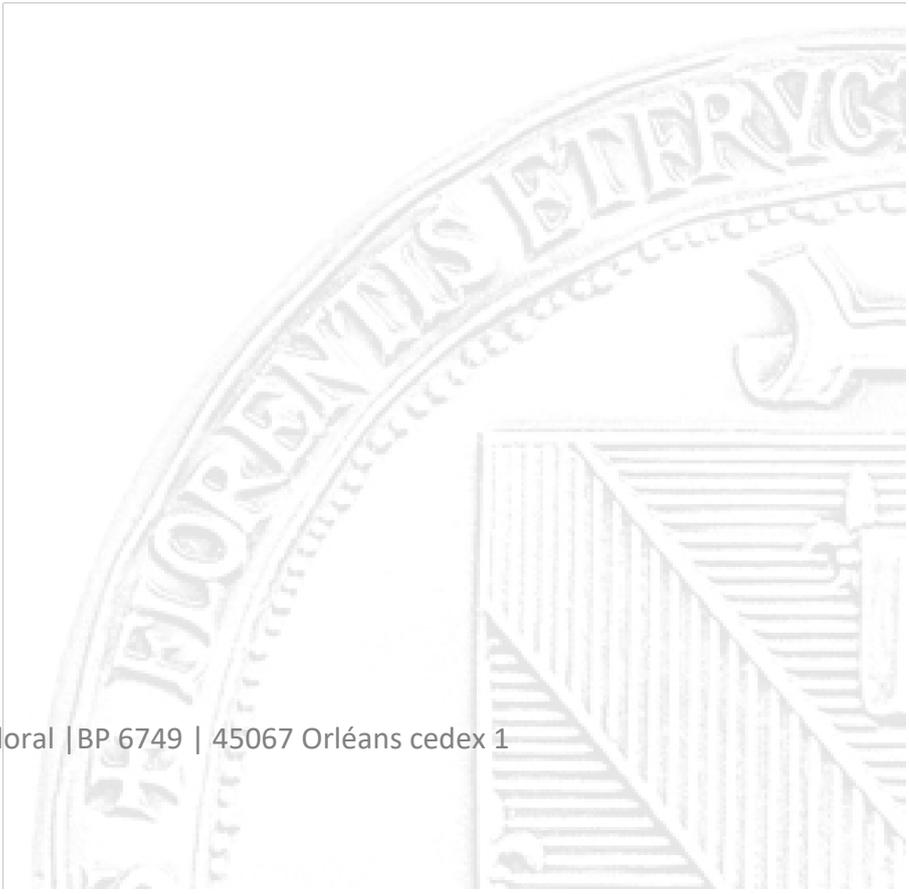
Valorisation des missions du binôme.
Prestations extérieures ou vacations (e.g. étudiants en Master) pour assurer les formations ou le suivi de la gestion des projets.

Planification :

2024	2025	2026	2027	2028
1 et 2	3 et 4		5	

Evaluation :

<p>Indicateurs : Indicateurs par année universitaire :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Nombre de projets associatifs déposés auprès du FSDIE et ayant donné lieu à une subvention ;▪ Montant total des subventions FSDIE et des subventions attribuées aux projets associatifs étudiants en composantes ;▪ Nombre d'associations reconnues comme étudiantes, dont celles hébergées ;▪ Nombre de formations proposées et ouvertes ;▪ Nombre d'étudiants formés.
<p>Livrables : Bilan annuel</p>



AXE THÉMATIQUE 2 : Engagement associatif, citoyenneté et emploi étudiant : mieux accompagner et valoriser

Fiche d'identité de l'action : FP2.d	
Développer les contrats étudiants au sein de l'établissement	
Résumé : Développer les contrats étudiants au sein de l'établissement.	Porteur : DEVE DRH et communication à la vie étudiante DAF
Contexte : D'une part, l'accueil et l'accompagnement des étudiants par des pairs recrutés par l'établissement est un facteur avéré d'intégration universitaire et de réussite étudiante. D'autre part, ces revenus ponctuels constituent une ressource bienvenue pour de nombreux étudiants, qui pour certains est même décisive pour leur maintien en études.	Publics cibles : Etudiants Acteurs impliqués : Composantes, DEVE, DOIP, DRI, SSU, SUAPSE, SCUDU...
Durée : 2024-2028	Thématiques : Emploi étudiant

Description de l'action :
<ol style="list-style-type: none"> Instituer un coordinateur ou un référent unique en matière d'emploi étudiant au sein de la DRH, conformément aux recommandations du « <i>guide des préconisations des bonnes pratiques pour l'optimisation de la gestion des contractuels étudiants</i> » édité par l'AMUE en 2021. Constituer un comité de suivi interne piloté par la DRH avec les composantes et services centraux concernés par le recrutement étudiant. Communiquer davantage les offres de contrat en direction du public étudiant (page web unique exposant les offres des composantes et des services centraux, mise en ligne systématique d'une fiche de poste normalisée, envoi de messages ciblés aux étudiants via les listes de diffusion des filières ou des sites). Présence de l'UO dans les forums emplois des composantes pour mettre en avant nos métiers et les contrats étudiants. Améliorer la gestion matérielle des contrats (signature impérative du contrat avant le début du travail, versement d'une avance de traitement dès le premier mois) ; Etablir une cartographie de l'emploi étudiant au sein de l'établissement (présentation devant la CFVU du bilan annuel de la politique déployée par l'établissement en matière de contrats étudiants). Créer un vivier accessible en ligne aux services des étudiants déjà recrutés et ayant donné satisfaction en vue de la tenue d'événements ponctuels (JPO, salons, rentrée...). Généraliser en début de contrat la formation des contractuels étudiants en matière de droits et obligations des agents non-titulaires (neutralité, droit de réserve, RGPD...) par la mise en place d'une formation à destination des encadrants des contractuels étudiants).

Partenaires extérieurs :

Moyens financiers et ressources humaines :
Recours accru à l'enveloppe budgétaire relative à la masse salariale de la CVEC pour les recrutements étudiants (hors soutien pédagogique en composantes).

Poste de coordinateur ou référent unique au sein de la DRH.

Planification :

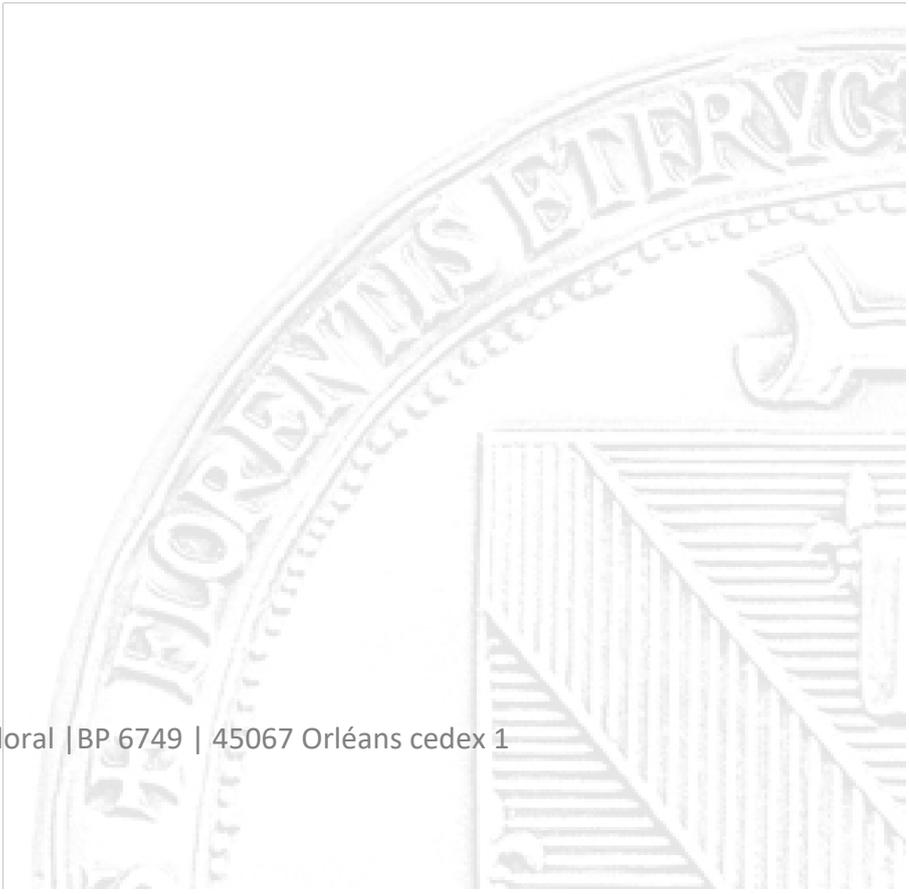
2024	2025	2026	2027	2028
1 et 2	3,4,6 et 7		5	

Evaluation :

Indicateurs :
Indicateurs par année universitaire :

- Nombre de candidatures recevables reçues
- Nombre d'étudiants recrutés par année universitaire (en ETP) par services et composantes
- Masse salariale consacrée aux contrats étudiants
- Nombre d'étudiants participant à la formation spécifique relative aux droits et obligations des contractuels étudiants
- Origine sociale des étudiants employés

Livrables :
Bilan annuel de l'emploi étudiant au sein de l'établissement



Fiche d'identité de l'action : FP3.a	
Renforcer la visibilité, l'accessibilité et la lisibilité (communication) des services de santé universitaires et de leurs actions	
Résumé : Identité du service de santé universitaire (SSU) / service de santé étudiant (SSE)	Porteur s : Médecin directeur RSA-SSU Médecins Infirmières
Contexte : Le SSU est encore trop méconnu des étudiants et des personnels de l'Université d'Orléans, ainsi que ses missions et activités.	Publics cibles : Tous les étudiants Acteurs impliqués : SSE ERS RSA des composantes Service de communication Associations étudiantes BDE DVE Bureau de l'AIDE
Durée : 2 ans	Thématiques : Communication

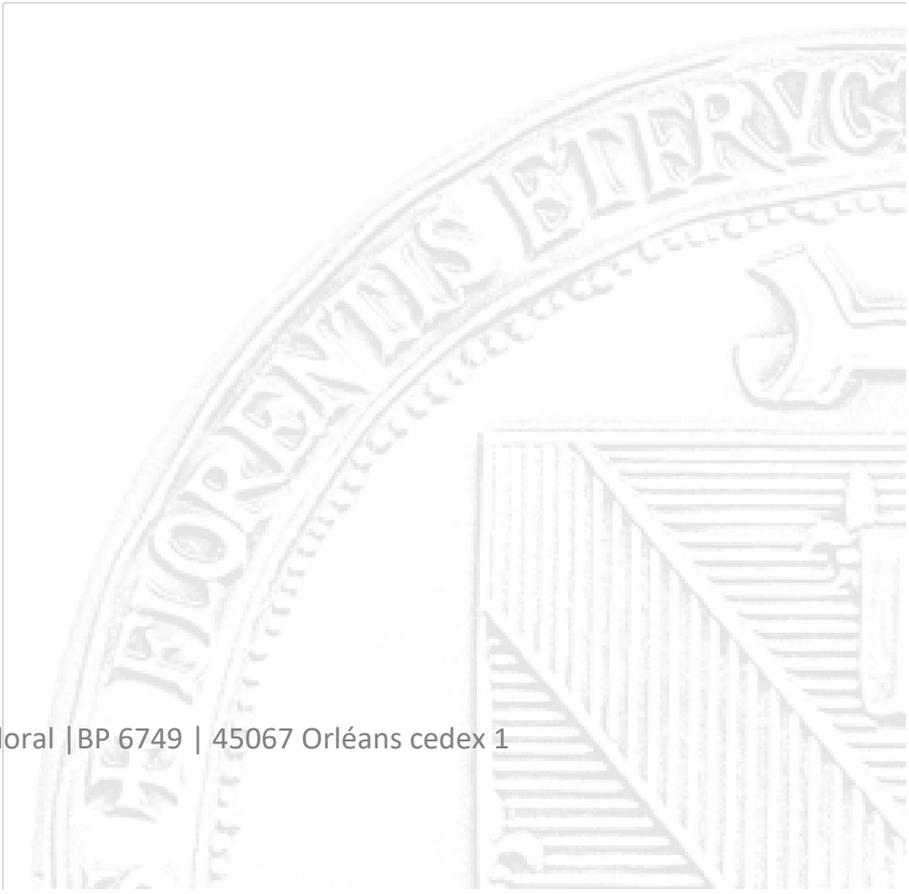
Description de l'action :
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer la visibilité des SSU/SSE sur les campus, la signalétique, création d'un Totem SSE ▪ Tenir des permanences dans les composantes pour rencontrer les étudiants (et les personnels) et faire connaître les actions. ▪ Diffuser l'information par de nouveaux canaux à organiser sur les actions prévues par le SSU/SSE (Instagram, campagnes d'affichages, mail mensuel aux étudiants, appui sur les BDE/assos/Radio Campus, agenda en ligne, application mobile ...). ▪ Décloisonner la communication, porter connaissance du SSU/SSE à l'ensemble des étudiants (réunions de pré-rentrée, Happy campus, amphes d'accueil, ...). ▪ Création d'un compte Instagram des ERS dans une visée de pair-aidance en complément de l'objectif de communication, par la création de contenus ponctuels adaptés aux besoins identifiés ; par exemple de courtes vidéos sur le fonctionnement de Doctolib, sur le fonctionnement du SSU d'un point de vue étudiant, sur les bons plans pour une alimentation saine (panier campus écolo, Esope, Marché pirate) ...). ▪ Co localisation du SSU, de la passerelle handicap et de la future clinique pédagogique (kinés, podologues) au sein d'un pôle santé labellisé « maison sport santé » au sein de DEG pour développer le sport sur ordonnance, le sport en pratique adaptée (avec filière STAPS APAS).

Partenaires extérieurs :

Moyens financiers et ressources humaines :
Chargé de prévention/communication au SSU/SSE

Planification :				
2024	2025	2026	2027	2028
X	X			

Indicateurs :
Evaluation : Installation de visuels, signalétiques, enquête annuelle.
Livrables : Bilans annuels d'activité.



<p>Fiche d'identité de l'action : FP3.b</p> <p>Améliorer la couverture de la santé étudiante sur l'ensemble des campus.</p>	
<p>Résumé : Déployer l'offre de santé sur tous les campus : mise en place par le SSE des actions de prévention sur l'ensemble les territoires ; les missions sont de sensibiliser la population étudiante aux comportements de santé à adopter et de repérer les difficultés ou évènements de santé survenant chez les étudiants afin de les orienter vers la médecine de ville ou l'hôpital.</p>	<p>Porteur : Médecin directeur RSA-SSU/SSE Médecins Infirmières</p>
<p>Contexte : Modification des SSU en SSE avec un élargissement du public pouvant accéder aux services proposés : l'ensemble des étudiants du supérieur, et pas seulement ceux de l'université, pourront avoir accès à une offre médicale de prévention et de soins. Cela permettra une meilleure réponse aux besoins des étudiants, grâce à une approche territoriale.</p>	<p>Acteurs impliqués : SSU/SSE, ERS Associations étudiantes CPAM Mutuelles étudiantes Scolarités DRI/BRI ARS Assistantes sociales / AS Crous</p> <p>Publics cibles : Tous les étudiants</p>
<p>Durée : 5 ans</p>	<p>Thématiques : Santé</p>

<p>Description de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recrutement d'un médecin-directeur et relance du conseil du SSU. ▪ Transformation des SSU en SSE afin de prendre en charge l'ensemble des étudiants d'un territoire quel que soit leur université/école de rattachement. ▪ Évolution des SSU/SSE en centre de santé. ▪ Une 1ère étape vers un projet à plus long terme d'agrément centre de santé, (médecins prescripteurs d'ordonnance et médecin traitant pour les étudiants, personnels et habitants). ▪ Renforcer l'accompagnement des étudiants dans leurs démarches d'affiliation à la sécurité sociale et à une complémentaire santé lors de leur arrivée dans l'enseignement supérieur afin d'améliorer leur accès aux soins. ▪ Améliorer l'accès à l'accompagnement et aux soins des étudiants internationaux.
--

<p>Partenaires extérieurs :</p> <p>CPAM, Mutuelles étudiantes, ARS, Collectivités locales, Région CVL</p>
--

<p>Moyens financiers et ressources humaines :</p> <p>Médecin directeur Médecins Infirmières</p>
--

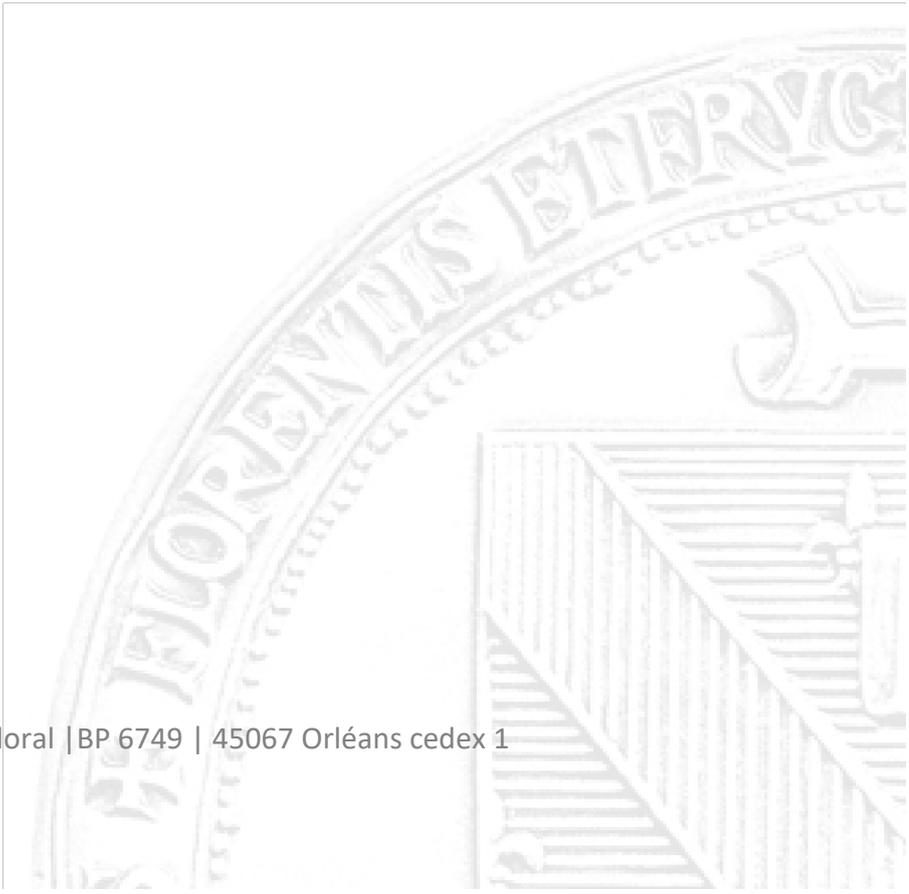
Secrétaires médicales
Psychologues
Financements : MESRI, ARS, Université, CVEC

Planification :

2024	2025	2026	2027	2028
Partenariats CCT	Expérimentations SSE	Généralisation SSE		

Indicateurs :

Evaluation : Nombre de SSU/SSE sur les territoires Nombre d'étudiants pris en charge Recrutements des personnels Nombre de convention entre établissements du supérieur et UO
Livrables : Bilan RH Bilan annuel d'activité du SSU/SSE



<p>Fiche d'identité de l'action : FP3.c</p> <p>Renforcer et /ou développer des partenariats pour faciliter la prise en charge des étudiants.</p>	
<p>Résumé : Créer un maillage et une cartographie des partenaires, des structures de santé et des professionnels de santé sur les territoires où l'UO est implantée, avec la mise en place de conventions.</p>	<p>Porteur : Médecin directeur RSA-SSU/SSE Médecins Infirmière</p>
<p>Contexte : Les principales difficultés de santé des étudiants relèvent de l'alimentation, de l'accès aux soins et de la santé psychologique.</p> <p>L'accès aux soins de ville ou à l'hôpital est source d'inégalités selon les étudiants et selon les territoires. Certains étudiants rencontrent des difficultés pour trouver un nouveau médecin traitant lorsqu'ils s'installent dans une ville pour venir y étudier.</p> <p>Les étudiants sont en outre confrontés, comme le reste de la population, aux problématiques de désertification médicale et aux difficultés d'assurer une continuité dans les parcours de soins entre les différents acteurs de santé.</p>	<p>Acteurs impliqués : SSU/SSE, ERS Associations étudiantes, CHUO CPAM Mutuelles étudiantes, Scolarité Partenaires par territoire ARS Assistants sociaux université et CROUS FRAPS/IREPS</p> <p>Publics cibles : Tous les étudiants</p>
<p>Durée : 5 ans</p>	<p>Thématiques : Santé Prévention Santé</p>

<p>Description de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer l'offre de soins avec partenariat avec sage-femme, dentiste, dermatologue, médecin généraliste (vers qui orienter peut-être dans un premier temps) avec évolution vers centre de santé. ▪ Renforcer l'accompagnement des étudiants dans leurs démarches d'affiliation à la sécurité sociale et à une complémentaire santé lors de leur arrivée dans l'enseignement supérieur afin d'améliorer leur accès aux soins. ▪ Expérimentation sur l'implantation d'une cabine de téléconsultation en cœur de campus en partenariat avec la Région. ▪ Proposer systématiquement un Examen de Prévention en Santé de la CPAM à tous les nouveaux étudiants : ils sont proposés dans le parcours santé des étudiants arrivants hors métropole. ▪ Reconduite du partenariat avec le CHUO (CGIDD) pour le dépistage des IST, les Trod et les campagnes de vaccination. Focus le jour de la journée mondiale de lutte contre le sida. Afin de renforcer la connaissance des étudiant.es du dispositif et des recommandations de santé sexuelle. Mise en place d'une campagne d'affichage permanent de l'UO dans les lieux de fréquentation. ▪ Lancement de permanences sage-femme pour promouvoir la contraception (possible pose d'implant ou de stérilet). ▪ Renouveler les conventions fixant le cadre partenarial des professionnels de santé (CPAM, ARS, CeGIDD) et renforcer le partenariat avec La Communauté professionnelle territoriale
--

de santé (CPTS) concernant leur numéro unique permettant d'obtenir une consultation avec un médecin d'astreinte le jour même ou le lendemain.

- Etudier la faisabilité de l'ouverture d'un créneau destiné aux étudiants d'une demi-journée pour des consultation médecin sans RDV au CHUO et aux centres hospitaliers.
- Développer les actions communes en s'appuyant sur les mutuelles (dont étudiantes) ; par exemple Action cité Zen : jeunes de la mutuelle, formés en service civique qui vont dans les résidences étudiantes faire du porte à porte pour donner Tote bag avec goodies, cela favorise les échanges, l'écoute. C'est un moyen de lutte contre isolement.

Partenaires extérieurs :
 CHUO, CPAM, Mutuelles étudiantes, Partenaires par territoire, ARS, FRAPS/IREPS, CROUS

Moyens financiers et ressources humaines :
 Chargé de partenariat
 Financements : Métropoles, CVEC, Mutuelles

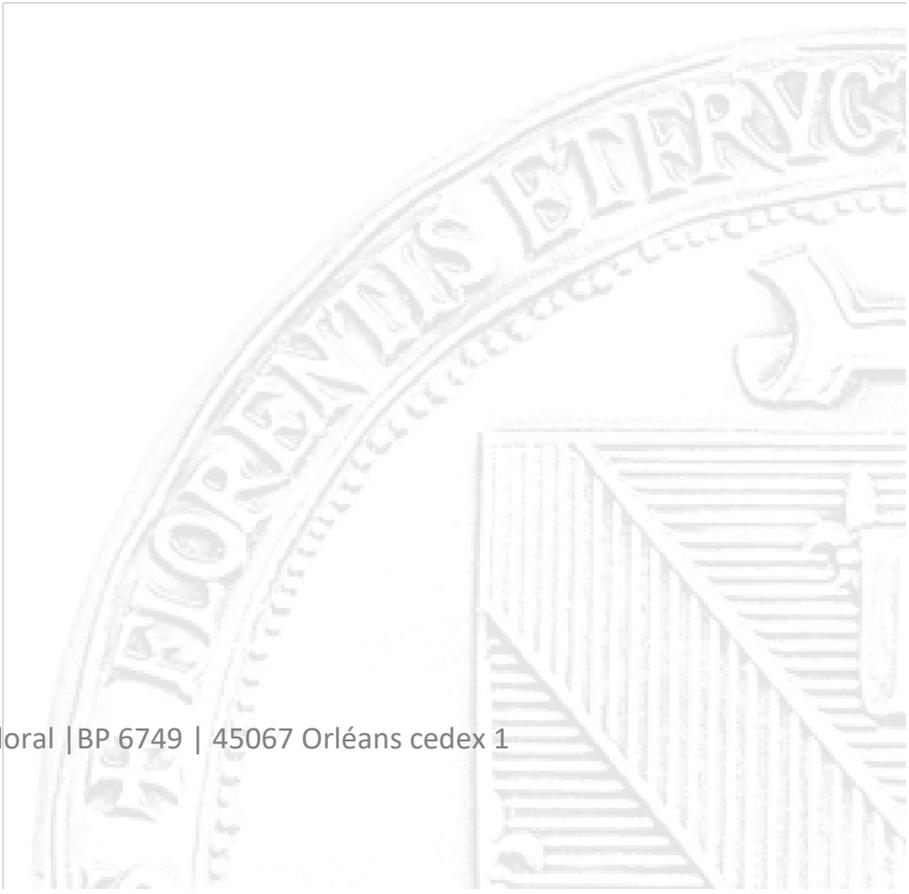
Planification :

2024	2025	2026	2027	2028
X	X	X	X	X

Indicateurs :

Evaluation :
 Nombre de sollicitations /consultations spécialisées,
 Nombre d'actions réalisées
 Conventions

Livrables :
 Bilan annuel d'activité du SSU/SSE



<p>Fiche d'identité de l'action : FP3.d</p> <p>Affirmer la santé mentale comme une priorité en matière de santé étudiante.</p>	
<p>Résumé : La crise sanitaire a eu un impact important sur la santé mentale des étudiants, avec une augmentation de l'anxiété, de la dépression et de l'isolement social. Il est donc nécessaire de mettre en place et de renforcer l'ensemble des actions afin d'améliorer l'accès aux soins en santé mentale.</p>	<p>Porteur : Médecin directeur RSA-SSU/SSE Médecins Infirmières</p>
<p>Contexte : Le constat fait par l'ensemble des acteurs professionnels est que les effets de la crise sanitaire, qui ont entraîné des situations de stress, d'isolement et de précarisation économique et sociale ont été massifs sur la santé mentale des étudiants, qui relèvent d'une classe d'âge fragile psychologiquement et économiquement, que les effets de la crise sur la santé mentale des étudiants prendront plusieurs années à être résorbés ; il est nécessaire de poursuivre et renforcer l'accompagnement psychologique des étudiants.</p>	<p>Publics cibles : Tous les étudiants</p> <p>Acteurs impliqués : SSU Psychologues CMP, BAPU, CROUS Association Passerelle 45 ARS / Région CVL</p>
<p>Durée : 5 ans</p>	<p>Thématiques : Santé mentale Prévention Santé</p>

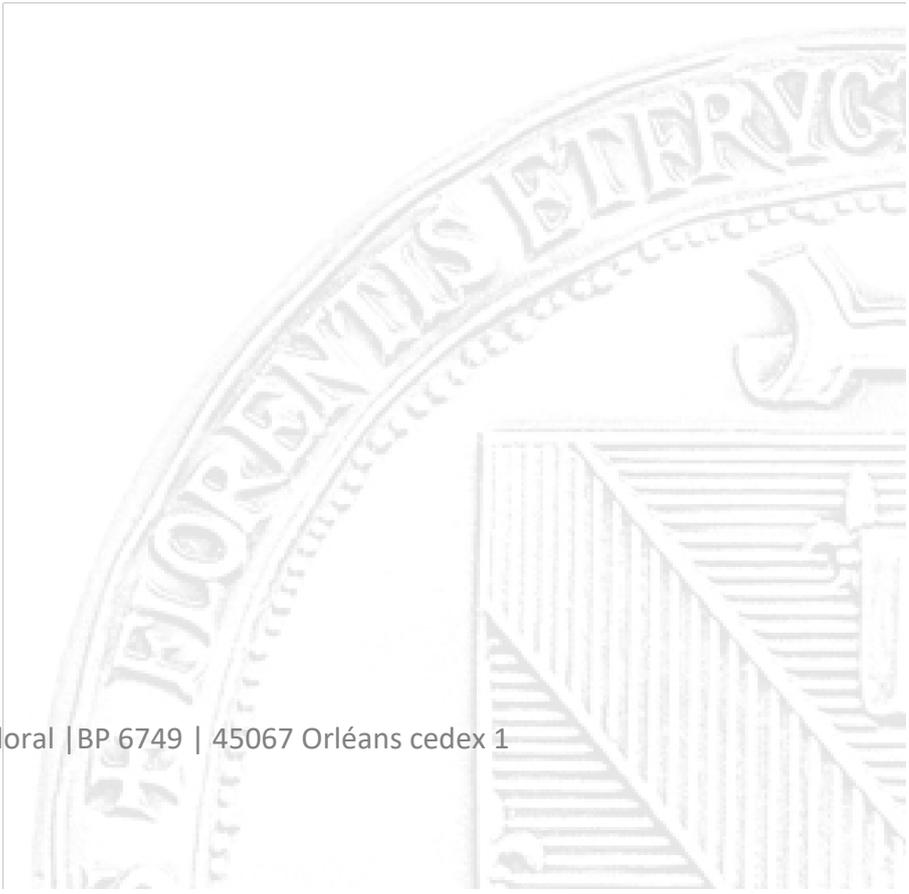
<p>Description de l'action :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Améliorer l'accès à des psychologues. 2. Déploiement des formations PSSM auprès des personnels, des étudiants et des associations étudiantes. 3. Diffusion d'une fiche de prévention du risque suicidaire centralisant l'ensemble des numéros utiles selon la typologie des cas rencontrés. 4. Extension du dispositif « chèque psy » comme solution complémentaire à la demande grandissante en matière de consultation psychologues. 5. Favoriser l'implantation d'un BAPU en cœur de campus. 6. Développer des partenariats pour des dispositifs d'écoute en pair-à-pair en temps nocturne (e.g. « Nightline ») 7. Création d'une cellule d'urgence médico-psychologique pour une prise en charge collective rapide des étudiants lors d'évènements spécifiques.
--

<p>Partenaires extérieurs :</p> <p>ARS, Région CVL, CROUS, CMP, associations, BAPU</p>

<p>Moyens financiers et ressources humaines :</p> <p>Psychologues CVEC, Subvention ARS, CROUS, région CVL</p>
--

Planification :				
2024	2025	2026	2027	2028
1,2,3,4	6	7	5	

Indicateurs :
Evaluation : Nombre d'étudiants pris en charge Temps d'attente avant une prise en charge
Livrables : Bilan annuel d'activité du SSU/SSE



Fiche d'identité de l'action : FP3.e

Renforcer les actions de prévention, lutter contre les addictions et les conduites à risque.

<p>Résumé : Missions du SSE : ils sont en charge de la santé mentale, sexuelle, des addictions, de l'accompagnement nutritionnel des étudiants.</p>	<p>Porteur : Médecin directeur RSA-SSU Médecins Infirmières</p>
<p>Contexte : Observatoire de la vie Etudiante : "Le bien être des jeunes adultes est souvent bouleversé au moment de l'entrée dans la vie étudiante par une nouvelle autonomie, l'éloignement du foyer familial, de nouveaux rythmes de vie, une pression académique, des enjeux d'orientation et de réussite. Des sources de stress diverses (recherche de logements, démarches administratives, pression des études, conciliation d'un petit boulot avec les études, manque d'argent etc.) peuvent nuire à la qualité de vie des étudiants et induire des consommations diverses pour accompagner la gestion de ce stress individuel.</p> <p>Par conséquent, l'enjeu n'est pas seulement de fournir aux étudiants des informations sur les risques liés aux consommations de substances psychoactives et de proposer des outils de réduction des risques, mais plus globalement d'offrir un cadre d'études favorisant la promotion de la santé des étudiants, au sens de leur bien-être physique, mental et social et favorisant la réussite scolaire."</p>	<p>Acteurs impliqués : SSU/SSE, ERS Addictions France Psychologues ACEP/APLEAT Associations étudiantes DEVE STAPS/SUAPSE CPAM Cellule de lutte contre les violences</p> <p>Publics cibles : Tous les étudiants</p>
<p>Durée : 5 ans</p>	<p>Thématiques : Prévention Santé Sport Santé Lutte contre les VSS</p>

Description de l'action :

- Promouvoir le bien-être, la santé sexuelle, la vaccination et la nutrition, ... mise en place ou maintien d'ateliers cuisine, de séances de sophrologie, séances de socio-esthéticienne, ... Proposer des ateliers en dehors du SSU (BU, Guichet AIDE, RU, résidences CROUS, Esope, Bouillon...).
- Renforcement et déploiement du dispositif des étudiants relais-santé, en appui des services de santé, sur l'ensemble des campus, en leur assurant des formations aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) et à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles en lien avec la Cellule de Lutte contre les Violences.
- Mise en place d'une charte et d'un guide "Événements festifs et d'intégration étudiants : Vers une démarche de responsabilité partagée".
- Renforcer les actions de RPIB (repérage précoce intervention brève) dans le cadre de rencontre d'étudiants en SSE/SSU sur les problématiques addictives.
- Sensibiliser l'ensemble des étudiants aux risques liés aux consommations de substances psychoactives.

- Fournir aux étudiants des informations sur les risques liés aux consommations de substances psychoactives et de proposer des outils de réduction des risques.
- Mettre en place auprès des associations étudiantes des formations et/ ou des outils dédiés à la prévention des risques festifs et particulièrement aux consommations et risques associés à ces consommations.
- Organisation de temps forts autour de la Santé (journée santé avec CPAM réunissant des praticiens rares du territoire au SSU pour des consultations de prévention gratuite.
- Évènements à monter avec STAPS / SUAPSE : une journée dédiée de sensibilisation : tester des sports. Proposer des initiations : jeunes parlent aux jeunes.
- Promouvoir l'activité physique et sportive : créer une UE sport avec valorisation de la participation de l'étudiant dans ses résultats.

Partenaires extérieurs :

Addictions France, ACEP/APLEAT, CPAM, Esope

Moyens financiers et ressources humaines :

RH : Chargé de prévention du SSU/SSE
Financements : CVEC, ARS, MILDECA

Planification :

2024	2025	2026	2027	2028
X	X	X	X	X

Indicateurs :

Evaluation :

Nombre d'actions/animations/ateliers organisés
Nombre d'étudiants impactés/participants

Livrables :

Bilan annuel d'activité du SSU/SSE

Fiche d'identité de l'action : FP3.f Évolution du guichet de l'AIDE	
Résumé : Structurer et faire évoluer le périmètre d'action du guichet de l'AIDE, avec une labellisation PIJ, vers un véritable centre universitaire d'accompagnement social.	Porteur : Coordinatrice du guichet de l'AIDE
Contexte : Le guichet de l'AIDE reçoit de plus en plus de sollicitations de la part des étudiants (2120 lors de l'année 2021-2022), informe les étudiants sur des questions de plus en plus variées et intervient dans de nouveaux domaines (précarité sociale, numérique, ... mais aussi prévention, logement, ...)	Acteurs impliqués : Guichet de l'AIDE SSU Travailleurs sociaux CROUS CRIJ Publics cibles : Tous les étudiants
Durée : 5 ans	Thématiques : Accès aux droits Accompagnement social

Description de l'action :
<p>Renforcer et faire évoluer le périmètre d'actions du guichet de l'AIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la visibilité du guichet auprès des étudiants, en particulier primo-arrivants, et de l'ensemble des personnels, pour un repérage et une orientation rapide des étudiants les plus précaires. • Labellisation en PIJ (Point Information Jeunesse) pour une meilleure visibilité auprès des lycéens en particulier, avec l'organisation d'actions pour l'accès aux droits, sur l'ensemble des campus en s'appuyant sur le réseau IJ régional. • Promouvoir auprès des étudiants les offres de l'assurance maladie (tutos, flyers, formation des étudiants relais Santé, ...) notamment concernant la complémentaire santé solidaire (C2S), ayant un taux de non-recours élevé en particulier parmi les étudiants internationaux. • Pérenniser et développer les permanences des partenaires au sein de la structure (CPAM, CAF, préfecture, CRIJ, ...) en fonction des besoins identifiés. • Rompre l'isolement social de nombreux étudiants par l'organisation, ou par un soutien à des partenaires, pour des ateliers / animations / activités diversifiées (DIY, sport, culture, santé...). • Diminuer les délais d'attente en matière d'évaluation sociale et d'attribution des aides (bourses, aides spécifiques ponctuelles, repas à 1€, accès à un ordinateur portable, FSDIE social, tickets alimentaires/énergie/..., etc.). • Renforcer les coopérations avec les épiceries solidaires étudiantes (tickets alimentaires spécifiques, inscriptions automatiques par les travailleurs sociaux de l'université et du CROUS, ...). • Développer les espaces de dons, comme celle présente au guichet de l'AIDE, avec les entreprises ou associations (dont étudiantes).

- Faciliter l'accès à un emploi pendant les études, avec le développement du forum jobs étudiants en début d'année, la promotion des offres d'emploi étudiants à l'université et au CROUS, et par des permanences jobs étudiants avec des entreprises (agences d'intérim ou autres) pendant l'ensemble de l'année.
- Evolution progressive vers un Centre Universitaire d'Accompagnement Social par un accès simplifié à un accompagnement global individualisé, en lien avec les autres services de l'université et des partenaires, en particulier CROUS et CCAS.

Partenaires extérieurs :

CPAM, CAF, CRIJ/BIJ, Métropoles, préfecture, CROUS, CCAS

Moyens financiers et ressources humaines :

Mobilier pour l'aménagement du guichet en PIJ
 Poste supplémentaire de chargé(e) d'accompagnement étudiant
 Audit et accompagnement RH (de 50 à 70 k€)

Planification :

2024	2025	2026	2027	2028
Labélisation PIJ Mobilier	Poste à 50% Prépa. Marché RH	Poste à 100% Audit RH	Réalisation RH	Bilan/adaptations RH

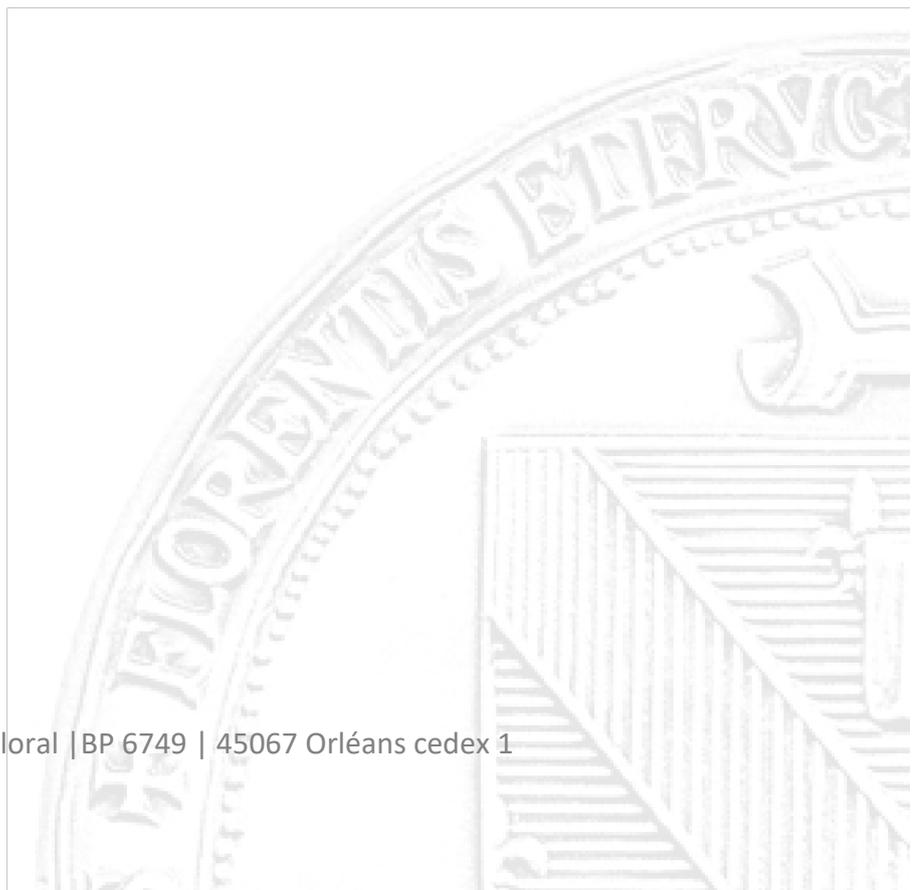
Indicateurs :

Evaluation :

Nombre de sollicitations par domaines (logement, numérique, ...)
 Nombre d'ateliers/animations (co-)organisés / nombre d'étudiants impliqués

Livrables :

Bilan annuel d'activité (AIDE / CROUS)



<p>Fiche d'identité de l'action : FP3.g</p> <p>Accompagnements numériques</p>	
<p>Résumé : Proposer une offre globale d'accès au numérique à l'ensemble des étudiants, prenant en compte leurs situations sociales et compétences initiales individuelles, comprenant un ordinateur portable adapté aux études suivies et une proposition d'accompagnement individualisé pour une montée en compétences numériques.</p>	<p>Porteur : VP Vie des Campus</p>
<p>Contexte : La maîtrise des compétences numériques est maintenant un prérequis indispensable à la réussite universitaire et à une insertion professionnelle réussie. L'évolution des méthodes pédagogiques, faisant de plus en plus appel à des ressources en ligne (e.g. plateforme Célène), à des travaux collaboratifs, à des projets en groupe, ... a accentué la nécessité de disposer d'un ordinateur portable adapté aux travaux réalisés, mais surtout de compétences numériques variées, la maîtrise des environnements numériques proposés par l'université, mais aussi de nombreux outils en ligne avec de nouvelles méthodes de travail beaucoup plus collaboratives. Il convient donc de mettre en place un accompagnement global auprès de tous les étudiants, leur permettant d'accéder, quelques que soient leurs situations sociales et leur niveau de maîtrise initial, à un ordinateur portable mais aussi à un accompagnement personnalisé pour acquérir les compétences nécessaires à la réussite de leurs parcours universitaires et future insertion professionnelle.</p>	<p>Acteurs impliqués : Guichet de l'AIDE LLUO SCD DSI (PRESTO) CRIJ CRIA Emmaüs Connect</p> <p>Publics cibles : Tous les étudiants</p>
<p>Durée : 5 ans</p>	<p>Thématiques : Numérique Compétences numériques Equipement informatique</p>

<p>Description de l'action :</p>

- Participer à l'installation d'un réseau régional de l'ensemble des acteurs impliqués dans l'inclusion numérique [université / CRIJ / Action numérique / Emmaüs Connect / Fondations...].
- Flécher les équipements numériques à tarifs solidaires aux étudiants les plus précaires.
- Organiser des permanences récurrentes pour informer les étudiants sur l'ensemble des dispositifs d'accompagnements numériques.
- Créer des partenariats entre les acteurs favorisant l'accès à l'équipement numérique et le guichet de l'AIDE pour collecter et actualiser régulièrement les besoins en termes d'équipements informatiques.
- Promouvoir l'accès aux droits : positionnement de bénévoles/référents en partenariat avec le CRIJ pour informer et accompagner régulièrement les étudiants sur leurs droits.
- Mettre en place des évaluations des compétences numériques au sein de l'université pour identifier finement les besoins.
- Proposer des ateliers de remédiation adaptés (en termes de contenus et de temporalités), permettant d'offrir des parcours individualisés à chaque étudiant.
- Généraliser les permanences de tuteurs numériques pour l'aide à la prise en main des outils numériques de l'université, ainsi que des ateliers thématiques de formation sur certains outils spécifiques (Excel, canva, ...).
- Etendre le dispositif de prêt d'ordinateurs portables PRESTO : au niveau régional, en mode LOA, ...

Partenaires extérieurs :

CRIJ, Emmaüs Connect, CRIA, Labomedia

Moyens financiers et ressources humaines :

RH : Tutorat numérique (emplois étudiants CVEC) + tutorats des partenaires (dont conseillers numériques des territoires)

Investissements : renouvellement/extension du parc PRESTO, offres d'ordinateurs portables à tarifs solidaires (Emmaüs Connect)

Planification :

2024	2025	2026	2027	2028
Test de déploiement sur 2 territoires	Extension de l'offre sur les deux territoires	Généralisation progressive du dispositif sur tous les territoires		

Indicateurs :

Evaluation :

Nombre d'ordinateurs portables mis à disposition (prêt ou achat à tarif solidaire)
Nombre d'ateliers/animations (co-)organisés / nombre d'étudiants impliqués

Livrables :

Bilan annuel d'activité des dispositifs impliqués (dont PRESTO)

Université d'Orléans
Château de la Source | Avenue du Parc Floral | BP 6749 | 45067 Orléans cedex 1
www.univ-orleans.fr



<p>Fiche d'identité de l'action : FP3.h</p> <p>Travailler conjointement avec l'ensemble des partenaires pour faciliter l'accès à des logements décentes à prix abordable, et notamment aux étudiants internationaux en mobilité individuelle.</p>	
<p>Résumé : Les difficultés d'accès au logement pour les étudiants tiennent aux spécificités d'une population caractérisée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ De faibles ressources. ▪ Une forte mobilité, liée au parcours universitaire et notamment aux stages ou à l'alternance. ▪ Une faible attractivité du profil de l'étudiant pour les bailleurs. <p>Ces difficultés sont autant de freins à la mobilité des étudiants qui souhaitent s'installer dans un territoire pour y étudier ou y effectuer un stage, parfois pour une courte durée. Ces difficultés sont exacerbées pour un certain nombre d'étudiants, en particulier pour les étudiants étrangers et les étudiants issus des territoires d'outre-mer. Il convient de mettre en place plusieurs actions pour faciliter les démarches d'accès à un logement adapté à la situation des étudiants, mais aussi pour être en capacité de réagir aux situations d'urgences avérées.</p>	<p>Porteur : VP Vie des Campus CROUS</p>
<p>Contexte : La question du logement est déterminante non seulement dans le cursus d'un étudiant mais aussi pour ses conditions d'études. L'accès à un logement abordable et proche du lieu d'études peut conditionner les choix d'orientation du futur étudiant lorsque l'établissement visé nécessite de quitter le domicile familial. Les conditions dans lesquelles l'étudiant est logé et le coût du logement ont aussi des conséquences sur son parcours et sa réussite dans l'enseignement supérieur : nécessité de travailler pour payer un loyer, possibilité d'étudier chez soi dans de bonnes conditions, temps de trajet, proximité des services universitaires et des activités de la vie étudiante, etc. Les conditions de logement sont très hétérogènes selon les étudiants. Selon les données recueillies par l'enquête de l'OVE de 2020, 33 % des étudiants habitent chez leurs parents ou chez l'un deux, 45 % sont en location (seul ou à plusieurs) et 12 % vivent en résidence universitaire.</p>	<p>Publics cibles : Tous les étudiants</p> <p>Acteurs impliqués : Guichet de l'AIDE CROUS Travailleurs sociaux (UO / CROUS / CCAS / départements)</p>
<p>Durée : 5 ans</p>	<p>Thématiques : Logement</p>

Description de l'action :

- Pérenniser et renforcer la convention avec le CROUS Orléans-Tours quant à la sanctuarisation de logements pour les étudiants internationaux en mobilité programmée (Erasmus) ; moduler cette convention pour permettre aux étudiants internationaux en mobilité individuelle d'accéder aux logements disponibles.
- Négocier avec les bailleurs sociaux des solutions de cotitularité pour organiser de la colocation dans des logements sociaux de grande superficie.
- Mettre en place une convention Université - CROUS - bailleurs sociaux pour un pool de logements à destination des étudiants avec une commission mixte d'attribution (Université / CROUS / bailleurs / travailleurs sociaux).
- Conventionner avec les Centres Communaux d'Actions Sociales des campus et les départements pour des permanences et un accompagnement social des étudiants.
- Informer et accompagner les étudiants sur les types d'offre de logements disponibles sur chaque campus, par exemple avec des permanences de partenaires spécialisés en période de rentrée (Maison de l'habitat, ...)
- Déployer de nouveaux dispositifs d'aide d'urgence au logement après épuisement du droit commun (SAMU social) :
 - par l'attribution ponctuelle de chèques vacances/chèques services pour la prendre en charge des nuitées en auberge de jeunesse ou en hôtel bon marché ;
 - par des partenariats avec des structures disposant de logements (Centre International de la Jeunesse, secours catholique, CFA ...)

Partenaires extérieurs :
CROUS, Bailleurs sociaux, Métropoles, Observatoires territoriaux du logement étudiant (OTLE), CRIJ, associations

Moyens financiers et ressources humaines :
Référents logements étudiant à l'université par campus

Planification :				
2024	2025	2026	2027	2028
X	X	X	X	X

Indicateurs :
Evaluation : Nombre de chèques vacances/services distribués. Nombre de logements disponibles par campus. Réponses à des questions spécifiques sur le logement dans l'enquête annuelle auprès des étudiants.
Livrables : Bilans annuels du guichet unique d'accueil des étudiants internationaux et du guichet de l'AIDE sur les demandes d'accompagnement sur le logement.

<p>Fiche d'identité de l'action : FP3.i</p> <p>Continuer d'œuvrer contre les pratiques discriminatoire ou les violences sexuelles, sexistes.</p>	
<p>Résumé : La Constitution de la cinquième République réaffirme notre attachement solennel à l'article premier de la Déclaration de 1789 qui stipule que les citoyennes et les citoyens naissent et demeurent libres et égaux en droits. Sous l'égide de ce cadre républicain, l'égalité est à la fois une obligation et une nécessité pour notre Université. Toutes nos réflexions et nos actions doivent en ce sens contribuer à édifier et à donner sens à l'égalité, valeur au fondement de notre société.</p>	<p>Porteur : Vice-président délégué Égalité, diversité, inclusion et qualité de vie au travail</p>
<p>Contexte : Dans le prolongement de la loi Sauvadet du 12 mars 2012, de la loi relative à l'ESR du 22 juillet 2013, de la loi sur l'égalité réelle entre les hommes et les femmes du 4 août 2014 et de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, la mission égalité-diversité de l'Université d'Orléans est engagée dans la promotion d'une culture de l'égalité pour l'ensemble des membres de la communauté universitaire.</p>	<p>Publics cibles : Tous les étudiants</p> <p>Acteurs impliqués : Cellule de lutte contre les violences SSU/SSE Etudiants Relais Soirées</p>
<p>Durée : 5 ans</p>	<p>Thématiques : Lutte contre les discriminations</p>

<p>Description de l'action :</p> <p>Informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> Faire davantage connaître les actions de l'agenda égalité de l'université auprès des membres de la communauté universitaire. L'agenda égalité est en permanence disponible sur le site internet de l'Université. https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/egalite-diversite/agenda-egalite-diversite Faire davantage connaître la Cellule de Lutte contre les Violences (CLV). Les informations relatives à la CLV sont disponibles sur les dépliants présents dans composante et sur la page internet de l'Université. https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/egalite-diversite/cellule-de-lutte-contre-les-violences Intégrer les informations relatives à la Cellule de Lutte contre les Violences (CLV) dans les présentations de rentrée auprès des étudiants. Intégrer les informations relatives à la Cellule de Lutte contre les Violences (CLV) dans le livret de l'étudiant.
--

Sensibilisation :

- Sensibiliser l'ensemble de la communauté universitaire aux problématiques liés aux violences sexuelles, sexistes et aux discriminations.
- Faire connaître les actions de sensibilisation présentes toute l'année sur l'université, et tout particulièrement autour du 25 novembre (journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes), du 8 mars (journée internationale des droits des femmes) et du 21 mars (journée nationale de lutte contre le racisme et l'antisémitisme).
<https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/egalite-diversite/agenda-egalite-diversite>
- Développer davantage des outils de sensibilisation numérique permettant de toucher tous les étudiant·es de l'Université d'Orléans.
- Coordonner les actions égalité auprès du Vice-Président de l'Université délégué à l'égalité.
- Créer un prix mémoire égalité/diversité/VSS pour les Master 2.

Formations :

- Former chaque année les étudiant·es relais santé à la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles en lien avec la Cellule de Lutte contre les Violences.
- Former et identifier les étudiant·es relais soirée.
- Continuer la prévention vis à vis des associations étudiantes ainsi que la mise en place d'étudiants de confiance (procédé mis en place par certaines associations et qui fonctionne déjà dans les soirées étudiantes).
- Intégrer l'obligation de prévention et de lutte contre les VSS dans la charte des associations étudiantes.
- Développer des formations à la prévention et la lutte contre les VSS à destination des responsables des associations étudiantes.
- Développer des formations à la lutte contre les VSS par e-learning pour l'ensemble de la communauté étudiante.
- Créer une UEO consacrée à la lutte contre les discriminations et les VSS permettant une formation approfondie sur ces questions.
- Des actions à destination des personnels de l'université (formations obligatoires des directions de composantes, laboratoires et services, avec un renforcement des propositions de formations accessibles à l'ensemble du personnel) ne pourront qu'améliorer la prévention et la lutte contre les VSS en lien avec la Cellule de Lutte contre les Violences (CLV) de l'Université.

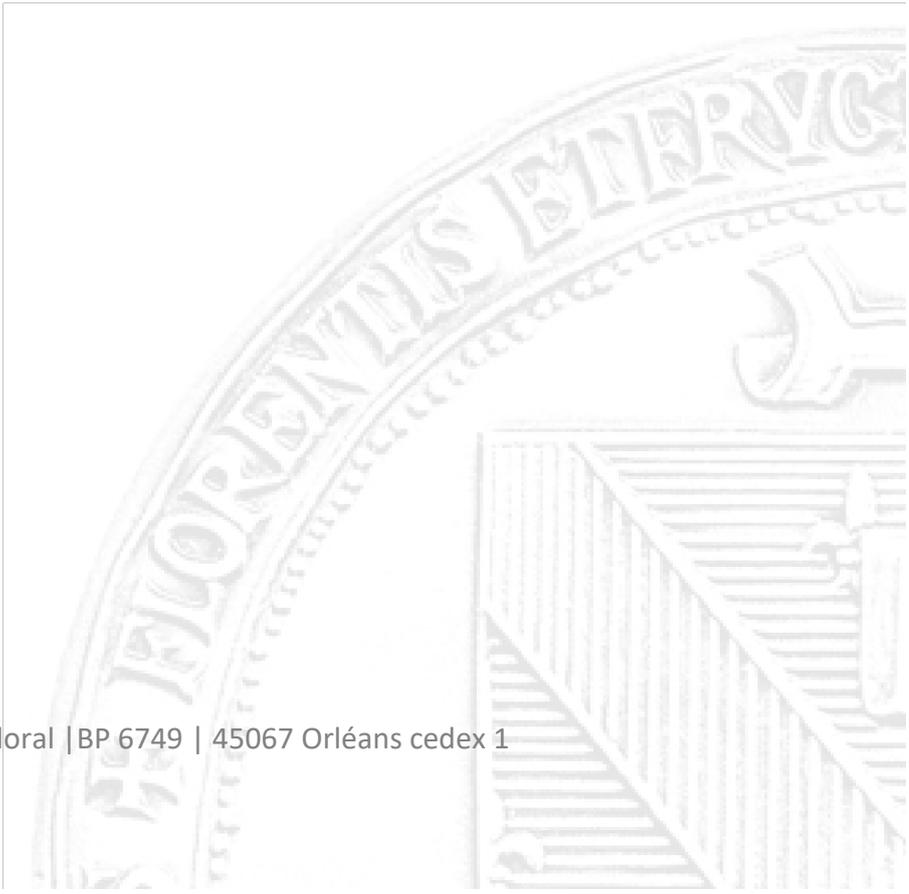
Traitement des signalements :

- Intégrer les personnels du SSU/SSE dans le dispositif d'écoute de la Cellule de Lutte contre les Violences (CLV) de l'Université.
- Faire vivre la convention entre l'Université d'Orléans, le Ministère Public et France Victimes afin de renforcer l'accompagnement des victimes au niveau juridique et psychologique.

Partenaires extérieurs :**Moyens financiers et ressources humaines :****CVEC, Subventions****Planification :**

2024	2025	2026	2027	2028
X	X	X	X	X

Indicateurs :
Evaluation : Nombre de formations dispensées / nombre d'étudiants participants Nombre d'évènements/actions/animations sur les VSS Nombre de conventionnements
Livrables : Bilans annuels d'activité



<p>Fiche d'identité de l'action : FP4.a</p> <p>Dispenser aux étudiants une offre d'activités sportives visible, attractive et très diversifié pour favoriser les pratiques sportives sous toutes leurs formes.</p>	
<p>Résumé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la communication de l'offre sportive et des événements sportifs ponctuels vers l'ensemble des étudiants et personnels en s'appuyant notamment sur les différents services et associations sportives/étudiantes. • Favoriser les UE sport mais aussi les UE sport-santé/bien être en libérant des créneaux privilégiés pour le sport dans les maquettes/emploi du temps de toutes les filières. • Améliorer la visibilité et le pilotage des inscriptions des étudiants et des personnels au SUAPSE par une offre logicielle adaptée (interface administration, portail web/mobile pour les étudiants et une application d'émargement pour les enseignants), avec une gestion des inscriptions à la séance pour optimiser le nombre de participants. • Lutter contre la sédentarité en favorisant le sport-santé et inciter les jeunes à développer un habitus autour de l'activité physique et sportive, avec des actions spécifiques vers les étudiants sédentaires. • Aménager les espaces et les équipements, les aménagements urbains et locaux universitaires (rénovations ou constructions) pour encourager la mobilité active et une pratique libre. 	<p>Porteur : Directeur du SUAPSE Chargé de prévention du SSU/SSE</p>
<p>Contexte : Le sport universitaire, outre la facilité offerte par la gratuité des pratiques sportives, est l'un des leviers principaux à l'intégration et à l'éducation aux bonnes pratiques en matière de bien-être et de santé et concoure à la réussite des études supérieures. Il permet entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bien-être physique : la pratique régulière du sport contribue à maintenir une bonne santé physique et psychique en développant de saines habitudes de vie. • Amélioration des performances académiques : certaines études ont montré une corrélation positive entre la participation au sport et les performances académiques, en améliorant la concentration, la mémoire et la capacité d'apprentissage. • Gestion du stress : le sport est un excellent moyen de gérer le stress. Les étudiants font face à de plus en plus de pressions académiques et sociales, et la 	<p>Publics cibles : Tous les étudiants</p> <p>Acteurs impliqués : SUAPSE SSE Composantes/services Associations sportives/étudiantes FFSU CROUS</p>

<p>participation à des activités sportives peut être un moyen efficace de libérer le stress et d'améliorer le bien-être émotionnel.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement des compétences sociales : le sport universitaire favorise le travail d'équipe, l'intégration, la communication et le développement des compétences sociales et permet de lutter efficacement contre l'isolement de plus en plus fort des étudiants. • Fierté et appartenance à l'université : les équipes sportives universitaires créent un sentiment de communauté et de fierté au sein de l'université. Les étudiants qui soutiennent ou participent à ces équipes peuvent développer un fort sentiment d'appartenance à l'université. • Apprentissage de la gestion du temps : La participation au sport universitaire exige une gestion efficace du temps. Les étudiants doivent équilibrer leurs responsabilités académiques, sociales et sportives, ce qui les aide à développer des compétences en gestion du temps, une compétence indispensable à la réussite. 	
<p>Durée : 5 ans</p>	<p>Thématiques :</p> <p>Sport Sport-Santé Bien-être</p>

<p>Description de l'action :</p>
<ol style="list-style-type: none"> 1. Communiquer de façon active (e.g. application mobile, ENT, pair à pair...) à l'ensemble des étudiants, et particulièrement des primo-entrants, l'offre sportive pendant l'ensemble de l'année. 2. Partager les communications pour relayer à tous les informations sportives, par exemple sur l'ouverture de nouvelles séances de SUAPSE mais aussi sur les résultats des équipes universitaires. 3. Déployer une solution logicielle permettant un meilleur pilotage des séances sportives au SUAPSE (inscriptions, émargement, agenda des séances, ...) 4. Proposer des inscriptions à la séance pour favoriser la pratique du plus grand nombre d'étudiants et personnels, par un site web puis par une intégration à l'application mobile de l'université. 5. Valoriser le sport santé universitaire avec mise en place d'atelier commun sport santé en lien avec le SSU/SSE, la CPAM, la MGEN sur des évènements ponctuels en plus de l'offre SUAPSE. 6. Investir dans les équipements de plein air pour encourager la mobilité active, par exemple en poursuivant le déploiement des abris à vélos ou encore avec la mise en place de parcours sportifs audio-coachés (concept sportif endonora) qui utilisent le mobilier urbain comme structure sportive (parcours découverte campus, parcours reprise d'activité, parcours expert). 7. Identifier la localisation du SUAPSE et des installations sportives, ainsi que du SSU/SSE sur les panneaux d'affichage des campus de l'université.

Partenaires extérieurs :
FFSU, CPAM, CROUS, MGEN, CROS

Moyens financiers et ressources humaines :
Achat/développement d'une solution logicielle

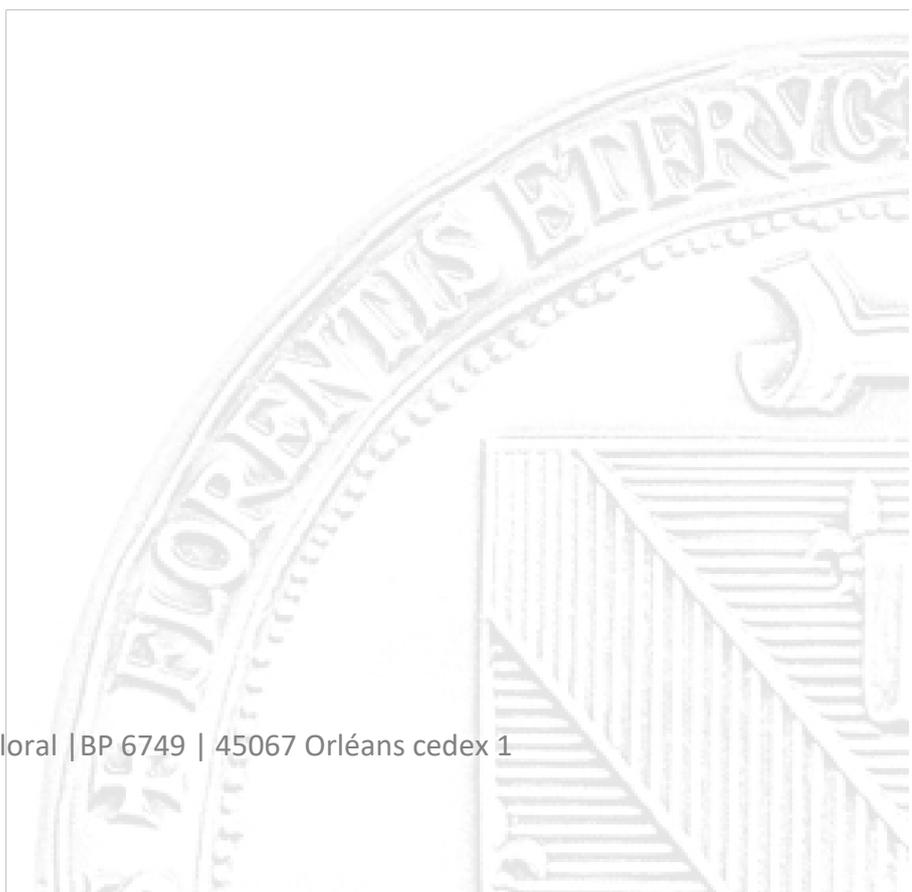
Planification :

2024	2025	2026	2027	2028
1,6	1,2,3,4,7	1,2,4	1,2,4	1,2,4

Indicateurs ;

Evaluation :
Nombre de pratiquants.
Nombre d'évènements proposés (SUAPSE et SUAPSE/SSU/SSE) et nombre de participants à ces évènements.

Livrables :
Bilan annuel d'activité du SUAPSE et du SSU/SSE



<p>Fiche d'identité de l'action : FP4.b</p> <p>Améliorer la prise en charge et la représentation des sportifs, arbitres, entraîneurs de haut niveau (SHN) et bon niveau (B-N).</p>		
<p>Résumé : Accompagnement des étudiantes et étudiants sportifs, arbitres, entraîneurs reconnus de haut ou bon niveau.</p>	<p>Porteur : Directeur du SUAPSE</p>	
<p>Contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> Accompagner les SHN (Sportifs de Haut Niveau) et de B-N (Bon-Niveau) dans leur double projet (réussite éducative/professionnelle et recherche de la haute performance sportive) en octroyant le statut RSE et en proposant un accompagnement plus spécifique et individuel pour les SHN reconnus par la Maison Régionale de la Performance (MRP) et les fédérations sportives délégataires. Sanctuariser une demi-journée semaine pour les pratiques sportives, les sportifs en compétition et les licenciés des associations sportives. Renforcer l'identité et le sentiment d'appartenance des étudiants HN/BN ainsi que ceux qui participent aux compétitions universitaires. Permettre aux sportifs d'intégrer l'Université d'Orléans en pleine connaissance des dispositifs proposés et faciliter leur acceptation en lien avec le rectorat, les composantes et leurs contraintes sportives et capacité à suivre la formation demandée. 	<p>Acteurs impliqués : SUAPSE CFVU et composantes ASUO et CRSU</p> <p>Publics cibles : Étudiants SHN / B-N</p>	
<p>Durée : 3 ans</p>	<p>Thématiques : Sport Sport de haut niveau</p>	

<p>Description de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> Au bénéfice des SHN et B-N, dans 3 domaines principaux sans que les exemples soient limitatifs ou exhaustifs. Textes de références : circulaire du 30/01/2023 ; rapport France Université (Février 2023) ; convention cadre locale validée en CFVU en novembre 2022. D'une manière générale, toute action favorisant le suivi des SHN doit être encouragée. Suivi : chargé de mission désigné en charge du suivi des accompagnements proposés, aidé par un personnel administratif dédié SUAPSE-HN ; Commission d'attribution du statut deux fois par an ; réunion obligatoire pour les néo-arrivants en début d'année ; mise en place d'une charte et/ou d'un contrat pédagogique individuel. Aménagement d'étude : adaptations pédagogiques ou du temps de formation avec par exemple : cours de soutien et aides spécifiques aux sportifs identifiés par la Maison Régionale de la Performance (MRP) / UEOT spécifique SHN en L2 / report d'examens et sessions spéciales / autorisation d'absence / changement temporaire ou définitif de

groupe de TD ou TP... Valorisation des compétences, connaissances et aptitudes des SHN (e.g. par attribution d'ECTS, ... Selon les préconisations de nouveaux textes à construire) / preneurs de notes pour les formations à « forts effectifs ».

- Représentation : Mise à l'honneur des médaillées FFSU lors du Happy Campus Day / statut temporaire pour représenter l'établissement ou sa fédération lors d'action sportive validée par le chargé de missions / participation obligatoire pour les B-N à la FFSU pour représenter l'établissement et « négociée » au regard des contraintes sportives pour les SHN. Achat de tenues sportives avec une ligne budgétaire clairement identifiée.

Partenaires extérieurs :

Maison Régionale de la Performance (MRP)
Fédérations sportives délégataires
Structures sportives locales
Rectorat

Moyens financiers et ressources humaines :

CM Sport
CVEC, subventions, appel à projets régionaux et nationaux

Planification :

2024	2025	2026	2027	2028
X	X	X		

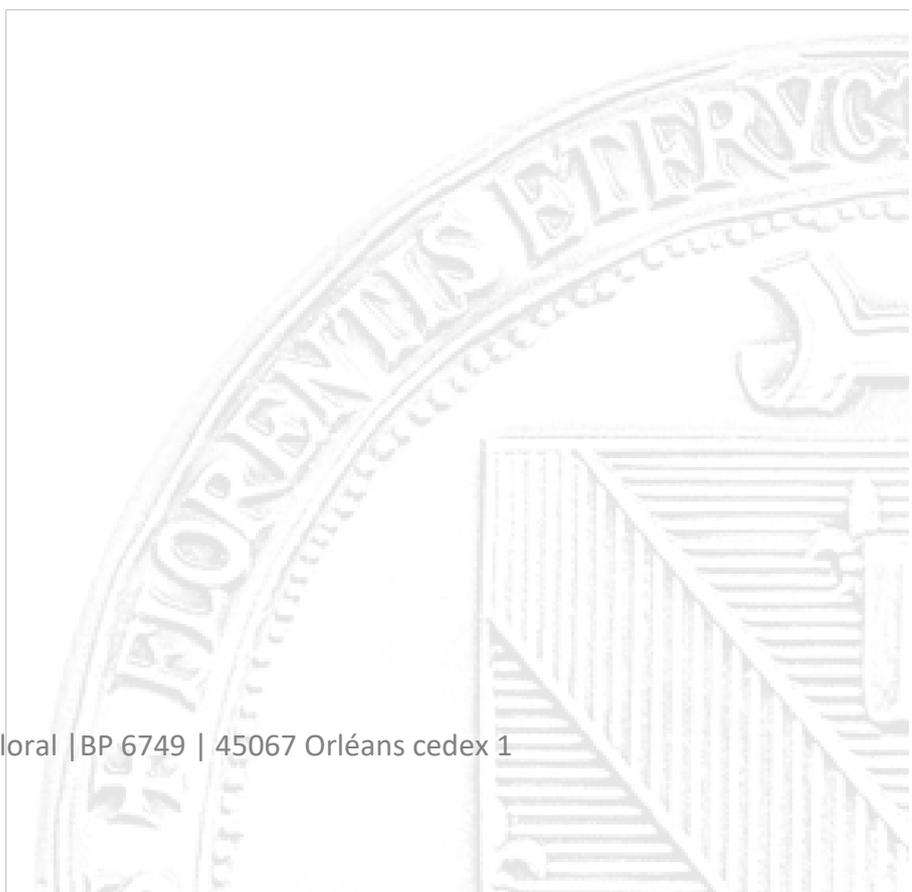
Indicateurs

Evaluation :

Réussite du double projet et respect des actions envisagées / % de réussite aux examens
Nombre de diplômés
Résultats sportifs fédéraux et universitaires
Participation des SHN et B-N aux événements organisés par l'université
Satisfactions de l'ensemble des acteurs partenaires et des étudiants

Livrables :

Bilan annuel SUAPSE



<p>Fiche d'identité de l'action : FP4.c</p> <p>Promouvoir et diffuser la culture scientifique et valoriser le patrimoine architectural, artistique, paysager et linguistique de l'université.</p>	
<p>Résumé : Renforcer la visibilité et les actions SAPS en s'appuyant sur les étudiants et leurs enseignants, les laboratoires de recherche, avec une présence plus forte sur les événements récurrents et une communication multi-supports.</p>	<p>Porteur : Chargée de mission "Sciences avec et pour la société" (SAPS) / Présidente de Centre•Sciences</p>
<p>Contexte : Loi du 22 juillet 2013 sur l'importance de « favoriser les interactions entre sciences et sociétés » 20 mars 2017 : <i>Charte de la recherche et des sciences participatives</i> 30 avril 2021 : présentation par Frédérique Vidal des mesures issues de la loi de programmation de la recherche (LPR) visant à renforcer les relations entre sciences et sociétés 2022 - Mise en place des Labels SAPS</p> <p>Etat des lieux : Grande hétérogénéité des engagements SAPS à l'université Outils du campus sous-utilisés (Le Bouillon, Radio Campus, correspondants communication des composantes et des équipes etc.).</p>	<p>Publics cibles : Tous publics Personnels de l'université Etudiants Scolaires Grand public</p> <p>Acteurs impliqués : Personnels de l'université Etudiants Le Bouillon Radio Campus Rectorat / DGESCO MPLS Centre Sciences Artistes en résidence</p>
<p>Durée : 2 ans</p>	<p>Thématiques : SAPS</p>

<p>Description de l'action :</p> <p>1. Lien avec les enseignements Engager les étudiants à prendre part, une fois dans leur cursus licence / master, à un projet SAPS.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2024 : pilote avec quelques enseignants volontaires des composantes de l'université - Choix des projets à partir d'un portail SAPS sur le site internet de l'université (pages SAPS en projet). - 2025 : évaluation des actions et élargissement à de nouvelles composantes <p>2. Lien avec les laboratoires</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Foire aux sujets SAPS ou médiation scientifique » proposés par les laboratoires (suivis par un doctorant après intégration d'un volet SAPS aux contrats doctoraux) - Sujets sur les pages SAPS de l'université – lien vers les sites des laboratoires <p>3. Participation aux événements récurrents</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fête de la science : appels à propositions transversales (CSTI et LLSH), multisites et étudiants et enseignants (courts métrages en lien avec le Mois du documentaire) – Centre Science avec « Science on tourne » ;

- RDV de l'histoire de Blois ;
- Science en bulle ;
- Projet Patsec ;
- Mettre en œuvre un événement festif récurrent, par exemple autour des artistes étudiants ;
- Etc.

4. Support de communication / espaces de visibilité

- Parcours d'expositions extérieures sur le campus
- Radio Campus (émission ouverte aux étudiants : « écoute ta fac » de 12h à 12h30 + « Sciences infuse" le lundi 14h à 15h pour la vulgarisation scientifique, création de podcasts
- Les lieux de vie étudiante : BU, CROUS
- Pages SAPS du site internet de l'université
 - o Actualités
 - o Grands RDV et dates clés
 - o Scolaires
 - o Formations
 - o Ressources (The conversation / MPLS / Echoscience...),
 - o AAP/ foire aux sujets

Partenaires extérieurs :
 Rectorat / DGESCO, MPLS, Centre Sciences

Moyens financiers et ressources humaines :
 Mise en place d'un COPIL
 Com centre + correspondants communication des composantes de l'université + CNRS

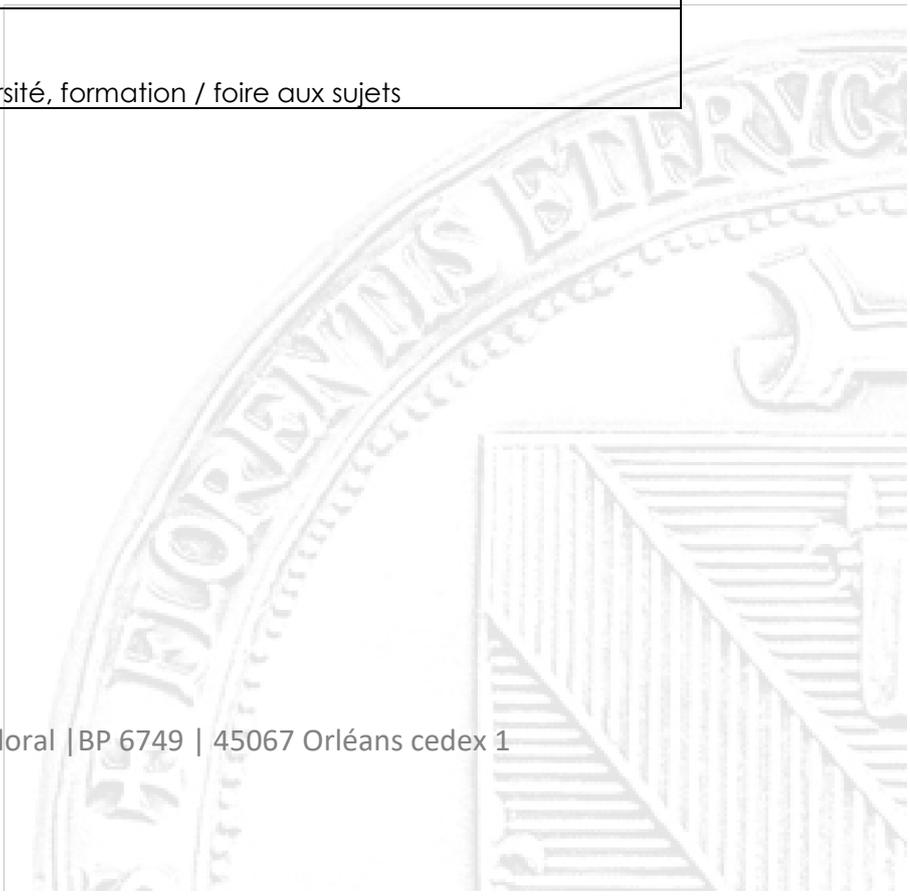
Planification :

2024	2025	2026	2027	2028
1,3,4	1,2,3,4			

Evaluation :

Indicateurs :
 Fréquentation des fêtes de la science

Livrables :
 Bilan annuel des fêtes de la science
 Pages SAPS sur le site internet de l'université, formation / foire aux sujets



AXE THEMATIQUE 4 : Animation des campus : campus culturels, sportifs et en fête

Fiche d'identité de l'action : FP4.d	
Aider à la diffusion et à la création artistique.	
Résumé : <ul style="list-style-type: none"> Renforcer la présence artistique sur tous les campus. Faire découvrir les enjeux de la création artistique d'hier et d'aujourd'hui. Permettre la rencontre des étudiants et des artistes, accroître les liens entre recherche et création, impliquer les étudiants au processus de création, renouveler les pratiques de médiation par la relation art & science. Créer des conditions d'animation de campus. Se cultiver, se divertir. Accompagner les parcours des étudiants artistes 	Porteur : Directeur Adjoint - Bien-être étudiants et Culture
	Publics cibles : Tous les étudiants
	Acteurs impliqués : Communauté universitaire Associations étudiantes Acteurs culturels du territoire
Durée : 5 ans	Thématiques : Culture Pratiques artistiques

Description de l'action : <ul style="list-style-type: none"> Programmation pluridisciplinaire et transversale du service culturel, à l'attention de tous les publics, de tous les campus : diffusion de spectacles en lien avec la communauté universitaire, les associations étudiantes, en partenariat avec des acteurs du territoire. Conventionnements renforcés/renouvelés avec les acteurs du territoire (local, régional, national) sur tous les lieux des campus de l'université, avec quatre dominantes de programmation (musiques, théâtre, danse, cinéma) et en lien avec des projets et actions artistiques : tremplins, scènes ouvertes, workshop, master classes, ateliers, UEOT/UEOI, projets tutorés, modules, etc. Mise en œuvre d'une résidence d'artiste annuelle destinée à inscrire la présence d'artistes à l'Université. Intensifier et renforcer la visibilité des Journées arts et culture dans l'enseignement supérieur (JACES) et du festival Le grand Bain, comme catalyseur des actions culturelles dont les étudiants sont acteurs. Développer et accompagner les pratiques amateurs des étudiants. Mettre en relation les étudiants avec les acteurs culturels du territoire dans des projets artistiques pluridisciplinaires et autour de dominantes artistiques, comme la musique (musiques actuelles et classiques-contemporaines), les arts du spectacle, le cinéma, les arts visuels, les arts numériques, etc. Identifier des talents émergents du territoire parmi les étudiants. Cartographier et communiquer sur des parcours artistiques des étudiants, avec une valorisation des connaissances et compétences, artistiques et mise à l'honneur de travaux et/ ou des œuvres, participation à la programmation culturelle de l'université etc.).

- Mise en place d'une commission d'attribution du statut étudiant- artiste obligatoire pour les néo arrivants (recrutement sur dossier), avec une charte ou d'un projet et suivi pédagogique individualisé (aménagement d'études pour suivre un double cursus, aménagement examens et sessions spéciales / autorisation d'absence / changement temporaire ou définitif de groupe de TD ou TP...).

Partenaires extérieurs :

CROUS, Acteurs culturels et institutionnels des territoires, Ministère de la Culture, DRAC Centre-Val de Loire

Moyens financiers et ressources humaines :

CVEC, subventions, appel à projets

Planification :

2024	2025	2026	2027	2028
X	X	X	X	X

Indicateurs :

Evaluation :

Nombre de manifestations proposées / Taux de fréquentation des étudiants.
 Nombre de conventionnements.
 Nombre d'étudiants artistes, réussites de leur double projet et participations à la programmation culturelle.

Livrables :

Bilan annuel du service culturel



AXE THEMATIQUE 4 : Animation des campus : campus culturels, sportifs et en fête

Fiche d'identité de l'action : FP4.e	
Sensibilisation des publics - Médiation culturelle - Faciliter l'accessibilité aux équipements sportifs et culturels de l'université, des territoires.	
Résumé : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Redonner une visibilité au patrimoine architectural dédié en soulignant leur caractère exceptionnel. ▪ Valoriser les équipements du Bouillon : salle de concert, de théâtre, espaces de convivialité. ▪ Recenser les lieux des différents campus susceptibles d'accueillir des manifestations culturelles ou sportives. ▪ Conventionner avec les lieux de pratiques sportives et culturelles pour y faciliter l'accès aux étudiants. 	Porteur : Directeur service culture Directeur SUAPSE Directeur SCDU
	Publics cibles : Tous les étudiants
	Acteurs impliqués : Service culturel SCDU Service communication SUAPSE
Durée : 5 ans	Thématiques : Culture Sport

Description de l'action :
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Imaginer des campagnes de médiation et de communication pour valoriser le patrimoine architectural dédié (JEP et JPO). ▪ Aménager d'autres espaces dédiés aux arts et à la culture sur les campus de proximité : ateliers de pratiques, scènes de spectacle, lieux d'exposition, etc.

Partenaires extérieurs :
CROUS, acteurs culturels et sportifs des territoires, DRAC

Moyens financiers et ressources humaines :
CVEC Université et CROUS, Région (AVEC), Collectivités

Planification :										
<table border="1"> <thead> <tr> <th>2024</th> <th>2025</th> <th>2026</th> <th>2027</th> <th>2028</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> </tbody> </table>	2024	2025	2026	2027	2028	X	X	X	X	X
2024	2025	2026	2027	2028						
X	X	X	X	X						

Indicateurs :
Evaluation : Participation et fréquentation du public au JPO, journées du patrimoine, etc.
Livrables : Bilan annuel du service culturel / SUAPSE

Université d'Orléans
Château de la Source | Avenue du Parc Floral | BP 6749 | 45067 Orléans cedex 1
www.univ-orleans.fr



AXE THEMATIQUE 4 : Animation des campus : campus culturels, sportifs et en fête

Fiche d'identité de l'action : FP4.f	
Créer de grands rendez-vous sportifs, culturels et festifs afin d'animer les campus et renforcer le sentiment d'appartenance.	
Résumé : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer des évènements marquants qui renforceraient l'identité de l'Université d'Orléans. ▪ Organiser des manifestations culturelles et sportives transversales. 	Porteur : Vice-Président Vie des Campus
	Publics cibles : Tous les étudiants Acteurs impliqués : SUAPSE Service culturel Associations étudiantes CROUS
Durée : 5 ans	Thématiques : Culture Sport

Description de l'action :
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mobiliser autour d'une semaine Olympique et Paralympique ; ▪ Organiser des tournois sportifs inter-campus (e.g. Coupe du Président), internes à l'université et régionaux dans le cadre de la Convention de Coordination Territoriale (CCT) ; ▪ Proposer un spectacle au Bouillon dans le cadre du Grand Bain associant le sport et la culture préparer sous forme d'un atelier hebdomadaire les Jeudis Sport et Culture (atelier mêlant yoga, chant, danse...) ; ▪ Mettre en place une semaine « Sportez-vous bien » plutôt en début d'année (début octobre) ; ▪ Transformer le happy campus day en un évènement phare et festif de la rentrée pour les étudiants ▪ Offrir des festivals de printemps d'envergure (e.g. O'Festoche), organisés par les associations étudiantes, qui fédèrent l'ensemble de la communauté étudiante.

Partenaires extérieurs :
CROUS, Partenaires associatifs, institutionnels

Moyens financiers et ressources humaines :
Co-financements CVEC, Région (AVEC), territoires

Planification :

2024	2025	2026	2027	2028
X	X	X	X	X

Indicateurs

Evaluation :

- Nombre d'étudiants présents sur chaque évènement.
- Implication des enseignants, des étudiants et des partenaires extérieurs sur la réalisation des évènements.
- Mise en place de nouveaux partenariats.
- Médiatisation liée à l'évènement (communication interne – externe).

Livrables :

Bilans des évènements (co-)organisés



Fiche d'identité de l'action : FP4.g	
Animation des campus pendant les "temps morts" de l'année (soirées, week-end, vacances scolaires).	
Résumé : <ul style="list-style-type: none"> Fluidifier les temps de vie étudiant (pause méridienne, jeudi après-midi, les WE) pour favoriser les temps disponibles pour le sport, la culture mais aussi les engagements associatifs. Créer un fan club « sportUO ». Renforcer l'offre sportive (en plus de l'offre du SUAPSE) avec des partenariats à construire avec les clubs locaux (ECO...). Proposer des sorties de plein air encadrées. 	Porteur : VP CFVU Directeur SUAPSE
	Publics cibles : Tous les étudiants
	Acteurs impliqués : SUAPSE Composantes Associations étudiantes
Durée : 5 ans	Thématiques : Sport et Bien-être

Description de l'action :
<ul style="list-style-type: none"> Faire encadrer des activités ou ateliers sportifs par des étudiants rémunérés en emplois étudiants par l'établissement et le CROUS les week-ends. Proposer des places de rencontres sportives aux étudiants sur les grandes manifestations sportives. Généraliser des tarifs préférentiels sur les licences sportives avec les clubs partenaires. Mettre en place une sortie de plein air organisée pour les étudiants les week-ends une fois par mois.

Partenaires extérieurs :
Clubs sportifs des métropoles, CROUS, Ligue CVL du sport Universitaire

Moyens financiers et ressources humaines :
CVEC Université et CROUS, Région CVL (AVEC)

Planification :				
2024	2025	2026	2027	2028
X	X	X	X	X

Indicateurs :
Evaluation : Nombre d'emplois étudiants / Nombre d'heures d'activités proposées Nombre d'étudiants bénéficiaires (des activités proposées / licenciés en clubs partenaires)

Livrables :

Bilan annuel du SUAPSE





SDVE – GLOSSAIRE

Classement par ordre alphabétique

ACEP	association culturelle des étudiants en psychologie
AAP	appel à projet
AIDE	accompagnement individualisé des étudiants
AMUE	agence de mutualisation des universités et établissements
APA-S	activité physique adaptée et santé
APC	approche par compétences
APLEAT	association de santé et de solidarité spécialisée dans la prise en charge des addictions (avec ou sans substance) et des maladie
ARS	agence régionale de santé
AS	assistante sociale
ASUO	association sportive de l'université d'Orléans
AVEC	appel à projets vie étudiante et de campus (région Centre Val-de-Loire)
B2E	bonus engagement étudiant
BAPU	Bureau d'aide psychologique universitaire
BDE	bureau des étudiants
BIATSS	bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé
BIJ	bureau information jeunesse
BN / B-N	bon niveau
BRI	bureau des relations internationales
BU	bibliothèque universitaire
BUT	bachelor universitaire de technologie
CA	conseil d'administration
CAF	caisse d'allocations familiales
CCAS	centre communal d'action sociale
CCT	convention de coordination territoriale
CeGIDD	centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic
Césure	la césure est un dispositif facultatif qui permet aux étudiants de suspendre leur formation pendant une année universitaire, dans l'objectif d'acquérir de nouvelles compétences, de vivre des expériences professionnelles ou associatives,
CFA	centre de formation d'apprentis
CHU	centre hospitalier universitaire
CHUO	centre hospitalier universitaire d'Orléans
CIJ	centre international de la jeunesse
CLV	cellule de lutte contre les violences
CM	chargé de mission
CMP	centre médico-psychologique
CNOUS	centre national des œuvres universitaires et scolaires
CNRS	centre national de la recherche scientifique
COMP	contrat d'objectifs, de moyens et de performance
COFIL	comité de pilotage
CPAM	caisse primaire d'assurance maladie
CPTS	Communauté professionnelle territoriale de santé
CRIA	centre de ressources illettrisme et analphabétisme
CRIJ	centre régional information jeunesse
CROS	comité régional olympique et sportif
CROUS	centre régional des œuvres universitaires et scolaires
CSPS	coordonnateur de sécurité et de protection de la santé

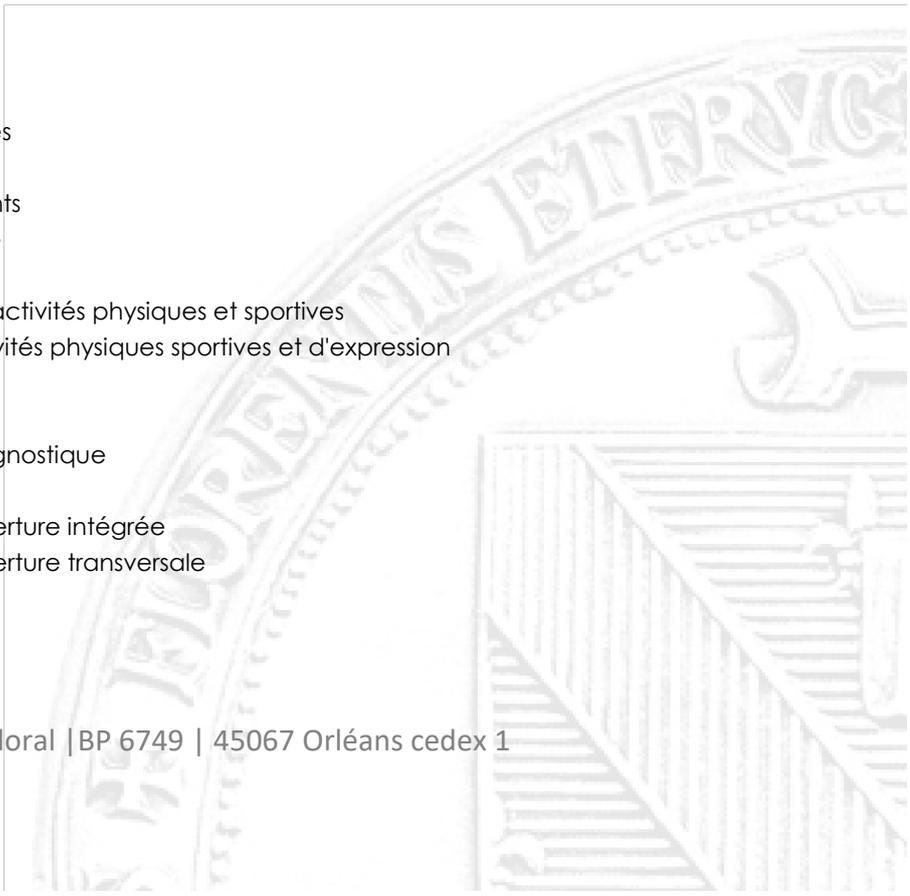
Université d'Orléans

Château de la Source | Avenue du Parc Floral | BP 6749 | 45067 Orléans cedex 1

www.univ-orleans.fr

CSTI	culture scientifique, technique et industrielle
CVEC	contribution à la vie étudiante et de campus
CVL	Centre Val-de-Loire
DAF	direction des affaires financières
DDRS	développement durable et responsabilité sociétale
DEG	droit économie gestion
DEVE	direction des études et de la vie étudiante
DGESCO	direction générale de l'enseignement scolaire
DGESIP	direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
DGS	directrice générale des services
DGSA FVE	direction générale des services adjoint à la formation - vie étudiante
DOIP	direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle
DRAC	direction régionale des affaires culturelles
DRH	direction des ressources humaines
DRI	direction des relations internationales
DSI	direction des systèmes d'information
E	Enseignant
EC	Enseignant-chercheur
ECO	étudiants club Orléans
ECTS	système européen de transfert et d'accumulation de crédits
ENT	espace numérique de travail
ERS	étudiants relais santé
ESB-N	étudiant sportif de bon niveau
ESHN	étudiant sportif de haut niveau
ESOPE	épicerie solidaire pour les étudiants
ESR	enseignement supérieur et à la recherche
ETP	équivalent temps plein
EUK	école universitaire de kinésithérapie
FFSU	fédération française du sport universitaire
FRAPS	fédération régionale des acteurs en promotion de la santé
FSDIE	fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes
GLPC	gestion locale du patrimoine culturel
HN	haut niveau
HCD	happy campus day
INSA	institut national des sciences appliquées
INSPE	institut national supérieur du professorat et de l'éducation
IREPS	instance régionale d'éducation et de promotion de la santé
IST	infection sexuellement transmissible
IUT	institut universitaire de technologie
JACES	journées arts et culture dans l'enseignement supérieur
JANE	journée d'accueil des nouveaux étudiants
JEP	journées européennes du patrimoine
JIPES	journées nationales de l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur
JO	jeux olympiques
JPO	journée portes ouvertes de l'université d'Orléans
L	licence
Learning Center	centre de ressources innovantes

LLSH	lettres langues et sciences humaines
LLUO	Learning lab université d'Orléans
LOA	location avec option d'achat
LPR	Loi de programmation de la recherche
M	master
MESR	ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
MESRI	ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
MGEN	mutuelle générale de l'éducation nationale
MILDECA	mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives
MOE	maîtrise d'œuvre en gestion de projet
MOOC	massive open online course
MPLS	maison pour la science
MRP	maison régionale de la performance
OIP	orientation et insertion professionnelle
ORE	orientation et réussite des étudiants
OSUC	observatoire des sciences de l'univers
OTLE	observatoire territorial du logement des étudiants
OVE	observatoire de la vie étudiante
PIJ	Point information jeunesse
PNVE	plan national de vie étudiante
Polytech	école d'ingénieurs (réseau Polytechnique)
PSC1	prévention et secours civiques de niveau 1
PSSM	premiers secours en santé mentale
RDV	rendez-vous
RGPD	règlement général sur la protection des données
RH	ressources humaines
RSA	responsable du service administratif
RSE	régime spécial d'études
RU	restaurant universitaire
RVE	réseau vie étudiante
SAMU	service d'aide médicale urgente
SAPS	sciences avec et pour la société (label)
SCDU	service commun de documentation de l'université d'Orléans
SDVE	schéma directeur de la vie étudiante
SHN	sportif de haut niveau
SHN	sportif de haut niveau
SHS	service hygiène et sécurité
SMAC	scènes de musiques actuelles
SBN	sportif de bon niveau
SSE	service de santé des étudiants
SSU	service de santé universitaire
ST	sciences et techniques
STAPS	sciences et techniques des activités physiques et sportives
SUAPSE	service universitaire des activités physiques sportives et d'expression
TD	travaux dirigés
TP	travaux pratiques
TROD	test rapide d'orientation diagnostique
UE	unité d'enseignement
UEOI	unité d'enseignement d'ouverture intégrée
UEOT	unité d'enseignement d'ouverture transversale



UFR	unité de formation et de recherche
UO	université d'Orléans
VE	vie étudiante
VECU	réseau national des vice-présidents vie étudiante et de campus universitaires
VP	vice-président
VP CFVU	vice-président en charge de la formation et de la vie universitaire
VPE	vice-président étudiant
VSS	violences sexistes et sexuelles

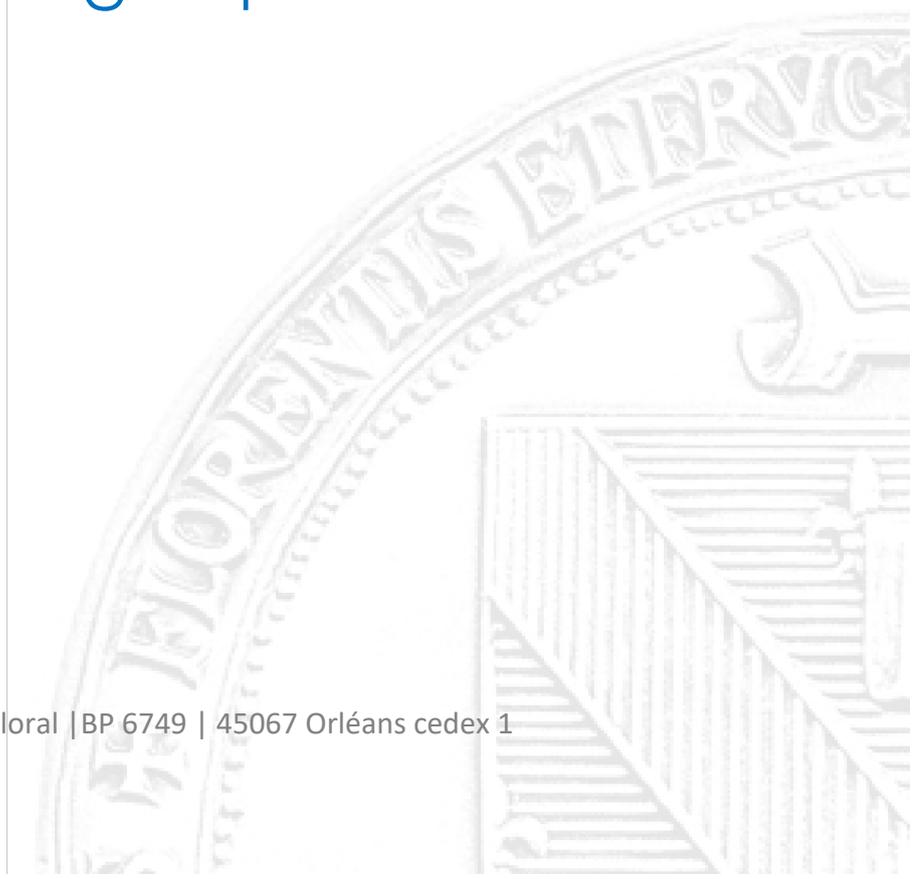


Schéma Directeur de la vie de l'étudiant

2024-2028

Annexe 1

Composition des groupes de travail



NB : Les fonctions occupées indiquées sont celles exercées pendant la période des travaux des groupes.

Axe 1 : Vers un campus « user friendly ».

Membres du groupe de travail

Pilotes :

Vincent ROY, Vice-président délégué « développement durable »
Arnaud MOIZARD, Ingénieur pédagogique - Learning Lab-UO

Membres université d'Orléans :

Pierre ALLORANT, Directeur de l'UFR Droit Economie Gestion
Éric ANTHOON, Responsable des Services Administratifs de l'IUT de Chartres
Marie-Laure BEURJAY, Responsable des services administratifs du département de la formation médicale
Bruno DEPUSSAY, Responsable de la passerelle handicap ; Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE)
Clémence De LOVINFOSSE, Directrice adjointe du Service Commun de la Documentation (SCD)
Fabrice FITZÉ, Directeur de la Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (DOIP)
Éric GUÉRÉMY, chargé de communication à la vie étudiante, Direction de la Communication
Fabienne MÉDUCIN, Chargée de mission « Handicap et égalité des chances auprès des étudiants »
Emmanuel PÉANT, Directeur adjoint de la Direction des Systèmes d'Information (DSI)
Julien PRUD'HOMME, Coordinateur mobilité entrante (DRI)

Représentants étudiants :

Anaël BARODINE, Président de la fédération Ô Campus Orléans
Jean KARKACH, Président de l'association UNEF Orléans
Kadja MARIKO, Fédération Ô Campus Orléans

Membres partenaires :

Erwann COCHERY, Président Radio Campus Orléans
Anne GIRAudeau, Responsable de la restauration au CROUS Orléans-Tours
Guillaume STERN, Chargé de mission – Offres de mobilité ; Direction de la mobilité, des transports urbains et du stationnement ; Orléans Métropole

Université d'Orléans

Château de la Source | Avenue du Parc Floral | BP 6749 | 45067 Orléans cedex 1

www.univ-orleans.fr

Axe 2 : Ecosystème de la vie étudiante ; une présence sur sept villes différentes et la volonté de dépasser une logique de vie de campus uniquement déconcentrée à partir du site mère de La Source.

Membres du groupe de travail

Pilotes :

Stéphanie MAUCLAIR, Vice-présidente déléguée « Vie des campus »
Caroline LORIOT, Directrice Générale des Services Adjointe Formation Vie étudiante

Membres université d'Orléans :

Éric ANTHOON, Responsables des services administratifs de l'IUT de Chartres
Martine BODUSSEAU, Responsable des services administratifs du Service de Santé Universitaire
Élodie CAUMONT, Responsable vie étudiante à l'IUT de Chartres
Clémence DELAVINFOSSE, Directrice adjointe du SCD
Erwann FICHOU, Chargé de projets à l'IUT de Chartres
Amina GAILLARD, assistante de direction à l'UFR LLSH – site de Châteauroux
Maud GONZALEZ, Responsable des services administratifs de l'INSPE Centre-Val de Loire
Philippe SERISIER, Directeur du SCD

Représentants étudiants :

Théophile SORNIQUE, Vice-président Etudiant

Membres partenaires :

Isabelle COUDERT, Chargée de mission enseignement supérieur à la Région Centre-val de Loire
Claire GIRARD-RODARY, Chargée de mission Enseignement Supérieur, Recherche, Culture scientifique technique et industrielle à la Région Centre-val-de-Loire
Angélique LEPEINTRE, Chargée de mission Enseignement Supérieur et Recherche, Orléans Métropole

Université d'Orléans

Château de la Source | Avenue du Parc Floral | BP 6749 | 45067 Orléans cedex 1

www.univ-orleans.fr



Axe 3 : Engagement Associatif, citoyenneté et emploi étudiant : mieux accompagner et valoriser.

Membres du groupe de travail

Pilotes :

Olivier RICHARD, Chargé de mission « orientation et insertion professionnelle »

Alexis BOCHE, Responsable du service vie associative et citoyenneté étudiante

Membres université d'Orléans :

Valérie ALTEMAYER, Enseignante, Directrice des études à l'UFR Sciences et Techniques

Florian CHASSINAT, Responsable valorisation étudiante à l'UFR Droit Economie Gestion

Pablo ESCOT, Chargé de mission Bachelor Universitaire de Technologie

Fabrice FITZÉ, Directeur de la Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle

Éric GUÉRÉMY, Chargé de communication à la vie étudiante, Direction de la Communication

Julie MOLARD, Ingénieur pédagogique au Learning Lab-UO

Frédéric MOAL, Chargé de mission « précarité étudiante »

Axelle OUVRARD, Gestionnaire du guichet de l'Accompagnement Individualisé des Etudiants (AIDE)

Sébastien RINGUEDÉ, Vice-Président du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)

Représentants étudiants :

Anaël BARODINE, Représentante d'Ô Campus

Jean KARKACH, Représentant l'UNEF

Gérard MCLAUGHAN, Représentant élu CFVU

Théophile SORNIQUE, Vice-Président étudiant

Caroline VEGAS, Représentante d'Ô Campus (Tribu-Terre)

Axe 4 : Contribuer au Bien-être étudiant

Membres du groupe de travail

Pilotes :

Frédéric MOAL, Chargé de mission « lutte contre la précarité étudiante »

Marie-Claude VOISINET, infirmière au Service de Santé Universitaire (SSU) sur le campus de Bourges

Membres université d'Orléans :

Martine BODUSSEAU, Responsable des services administratifs du SSU

Anne-Sophie CHABIN infirmière au SSU-Orléans

Didier CHAVRIER, Vice-président délégué à l'égalité, diversité, inclusion et la qualité de vie au travail

Lydie CULIT, Assistante sociale, SSU

Ayéélé DEGBE, Assistante sociale, SSU

Erwan HABAY, Apprenti chargé de prévention médico-sociale

Karine HALBARDIER, Médecin au SSU-site de Bourges

Axelle OUVRARD, Coordinatrice Guichet AIDE

Vincent PADARE, Directeur de la vie étudiante

Représentants étudiants :

Anaël BARODINE, Président, Ô Campus

Jeanne CACHOT, Co-VP innovations sociales, Ô Campus

Rhodene KARCZEWSKI, Etudiante élue suppléante CFVU

Membres partenaires :

Leila GAFSI, Chargée de partenariat et de prévention, Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Loiret

Thierry FERREY, Directeur du Centre Régional d'Information Jeunesse Centre-Val de Loire

Sonia MALTERE, Gérante de l'épicerie ESOPE Orléans

Stéphanie PLOTON, Responsable du service social, CROUS Orléans-Tours

Eva TOUZEAU, Responsable pôle logement au CROUS Orléans-Tours,

Carole VIDAL, Responsable de service solidarité et insertion sociale, CCAS Orléans Métropole

Angélique LEPEINTRE, Chargée de mission Enseignement Supérieur et Recherche, Orléans Métropole

Université d'Orléans

Château de la Source | Avenue du Parc Floral | BP 6749 | 45067 Orléans cedex 1

www.univ-orleans.fr

Axe 5 : Animation des Campus : Des campus culturels, sportifs et en fête

Membres du groupe de travail

Pilotes :

Olivier PINAULT, Directeur du SUAPSE
Christine RAMAT, Chargée de mission « vie culturelle »

Membres université d'Orléans :

Sarah BABIN, Chargée de projets de communication à Polytech Orléans
Cyril BEGUIN, Gestionnaire administratif et financier SUAPSE / Haut Niveau
Patrick CHARMETANT, Chef du service culturel
Marin DE LA ROCHEFOUCAULD, Responsable vie associative à l'UFR Droit Economie Gestion
Ronan DESCHAMPS, Bureau des Etudiants de Polytech Orléans
Franck FLACHERON, Professeur d'EPS au SUAPSE – site de Bourges

Nathalie GUEDES, Responsable du Service Hygiène et Sécurité

Geneviève GUETMME, Enseignante-chercheuse en Arts visuel à l'INSPE Centre-Val de Loire
Nadia PELLERIN, Directrice de Formation à l'UFR Sciences et Techniques – site de Bourges
Nicolas QUEVAL, Directeur du SUAPSE
Florenza VERNIER, Programmatrice du Bouillon

Représentants étudiants :

Ludovic BAEZA-GLOMON, élu à la CFVU
Emmanuel BEILLIET, représentant association ASUO
Idriss DARDIRI, Brigade des STAPS
Thibault DE LA CROMPE DE LA BOISSIERE, IAE
Camille VILAUD, Représentante association Gestion Locale du Patrimoine Culturel

Membres partenaires :

Océane DUHAMEL, Médiatrice culturelle Centre National du Cinéma
Estelle TARDIF, Chargée de mission culturelle au CROUS Orléans-Tours
Philippe REBOT, Fédération sportive de sport universitaire
Aurélie VESPIRINI, Conseillère éducation artistique et culturelle à la Direction Régionale des Affaires Culturelles
Service culturel d'Orléans Métropole

Université d'Orléans
Château de la Source | Avenue du Parc Floral | BP 6749 | 45067 Orléans cedex 1
www.univ-orleans.fr

